

Un avenir sans chômage

par Yoland Bresson

La vérité doit être dite. Il faut savoir que depuis dix ans, les pays de l'OCDE ont abandonné la politique keynésienne, traditionnelle, de recherche du plein-emploi. L'objectif annoncé est de réduire l'inflation, en sachant pertinemment que la rigueur monétaire peut entretenir et chômage. Ce que la presse a appelé le Thatcherisme, le reaganisme, le libéralisme, la déréglementation..., le gouvernement socialiste l'est appliqué, comme les autres, à le suivre.

Aujourd'hui nos sociétés souffrent. Le chômage paraît à tous en être la cause principale. Il est vrai que dans notre capitalisme salarial, le chômage est la première étape de l'exclusion. C'est donc l'exclusion qu'il faudrait traduire et non l'inflation. Faut-il pour cela «relancer» l'économie ou maintenir la rigueur. Vain débat dominé par la confusion entretenue entre économie et comptabilité. En effet, si la microéconomie est bien concrète comme l'est la physique classique mécaniste, la macroéconomie est aussi abstraite que l'est la physique quantique ; comme elle, ses mesures sont exclusivement statistiques, elle est gouvernée par des distributions de probabilités. Or, on ne cesse de raisonner à son sujet en comptes arithmétiques, comme si toute la société n'était qu'un seul budget individuel. Toute la vie économique est mue par des déplacements internes, comme l'agitation de molécules invisibles échauffe le liquide. Il vient un moment où c'est la répartition qui devient inadaptée ; figée comme une cristallisation, c'est sur elle qu'il faut agir. Voici pour-

DANS notre société, nous ne justifions l'attribution d'un revenu monétaire, primaire ou direct, qu'en contrepartie d'un emploi salarié ou d'une activité validée par la loi et le marché. Tant que le plein-emploi est assuré, cette organisation fonctionne à la perfection. Tout citoyen qui le désire s'intègre et bénéficie de revenus primaires. Sur cette masse de revenus primaires, on prélève des «cotisations» et on «redistribue» à ceux qui n'ont pas d'emploi mais dont la société juge le soutien désirable (mères de famille, enfants, malades, handicapés...). En plein-emploi, les titulaires de revenus primaires sont nombreux, les cotisations abondantes et suffisantes. En période de chômage, le système s'inverse. Mais ce n'est pas la masse de richesses et la croissance des ressources qui sont en cause, c'est sa répartition. En effet, si, grâce au progrès technique, à la robotisation, à l'efficacité économique, à la robotisation, l'économie pousse à s'engager encore plus résolument, on crée de plus en plus de richesses, avec de moins en moins d'«employés». Il faudra prélever sur un petit nombre — ils se sentiront frustrés —, pour redistribuer au plus grand nombre — ils se sentiront inutiles et assistés. A ne rien changer, les événements nous conduisent, inexorablement, à cette situation de schizophrénie sociale, d'une France qui se casse entre les «sonnés» du boulot, les gagnants..., et les exclus. Comment éviter le drame ?

Retrouver le plein-emploi. Bien sûr ! Voilà ce que l'on n'arrête pas de nous promettre. Le peuple est incrédule. Il a raison. Le plein-emploi, dans les formes que nous connaissons : contrat de travail à durée indéterminée, revenus assurés sur toute la vie active, c'est fini ! Notons qu'il fut un accident dans l'histoire de l'humanité : treize ans pour quelques millions de privilégiés !

On nous dit que certains pays réussissent mieux que nous. C'est oublier encore la répartition statistique : le chômage aussi se distribue, comme les activités, selon les pays et les régions. La compétitivité comme salut, dont on nous parle tant, renforce encore la discrimination gagnants/exclus, et si nous devons gagner un peu de cette guerre du chômage, ce serait au détriment de chômeurs allemands, belges, espagnols... et rien ne serait fondamentalement changé. La mutation dans laquelle nous sommes engagés impose une radicale transformation, et il serait peut-être même néfaste qu'en ce domaine des résultats provisoirement satisfaisants cachent la réalité et retardent la prise de conscience d'une nécessité.

CESSONS d'invoquer des créations d'emplois. C'est le changement de la distribution des revenus qui est inévitable, et non pas les tentatives toujours plus désespérées et désespérantes d'améliorer la redistribution. Ce n'est plus le plein-emploi qu'il faut rechercher, c'est la pleine activité que l'on doit retrouver en brisant le lien trop rigide revenu-emploi.

Après l'esclavage, le seravage, voici le salariat qui va devoir disparaître sous toutes ses formes connues. Le plus rigide, le salarial étatisé, vient de s'effondrer. Le salarial flexible, contractuel, de l'Occident subsiste encore, en rejetant les exclus, en changeant de masque sans qu'on s'en aperçoive, laissant les syndicalistes défendre ceux qui encore ont un emploi conforme au modèle traditionnel, ignorant la précarité qui se développe ou, mieux même, tentant vainement de faire des travailleurs précaires des travailleurs prétendument «normaux», de faire des services de proximité, au noir, des activités légales, de traquer tout ce qui pourrait recevoir le label «emploi», si sécurisant, croyant que le mot suffira à faire la chose.

Le mouvement est déjà à l'œuvre. Ce n'est plus sur la valeur travail que vont se reconstruire nos sociétés, mais sur la valeur temps.

Il faut instaurer un revenu d'existence, identique pour tous, quelle que soit l'âge, le sexe, l'inconditionnel, c'est-à-dire quel que soit l'activité. A ce revenu d'existence s'ajoutent des revenus d'activités librement établis par le marché, qui seront encore longtemps des salaires mais qui se transforment progressivement. Il n'est pas possible de démontrer ici ce qui est dit. On sait maintenant pourquoi le revenu d'existence est devenu une nécessité ; à combien il s'élève ; comment il est immédiatement possible de l'instaurer. Il ne se négocie pas, il se mesure sur la répartition observée des revenus. Contentons-nous de dessiner les contours d'une société qui émerge avec le revenu d'existence, en solutionnant bien des problèmes du moment. Le revenu d'existence

n'est pas attribué pour exister, mais parce qu'on existe, qu'on est reconnu comme participant «potentiel» à la communauté.

Imaginons le revenu d'existence enfin instauré. Une famille de deux enfants reçoit, en cumulant les quatre comptes d'existence, 6 000 francs par mois. Cela ne suffit certes pas à vivre à la hauteur de ses désirs. Le père ou la mère, les deux peut-être, comme trop souvent ils y sont forcés, et comme ils pourraient maintenant le choisir, compléteront les ressources du ménage par des revenus d'activités. Finies les allocations familiales qui s'arrêtent quand les enfants quittent le plus cher, finies les allocations parentales conditionnelles.

Prenons l'enfant qui grandit ainsi. Pour peu que les parents lui laissent tout ou partie de son revenu d'existence, sur son compte d'existence devenant compte d'épargne, qui lui est ouvert dès sa naissance, le voilà à seize ou dix-huit ans muni d'un capital monétaire à partir duquel il peut concevoir et organiser sa vie future : des études, des voyages, une période d'activité choisie, des alternances... Il peut gérer enfin son temps de vie, toute sa vie. C'est ainsi que le salariat tel qu'il a été conçu, période ininterrompue de travail, entre la formation et la retraite, a vécu. La vie active sera caractérisée par l'intermittence. A terme, c'est la libre gestion du temps pour chacun qui prévaudra, et le mot même de chômage qui disparaîtra.

Prenons les agriculteurs que l'on subventionne par les prix des produits. Les montants distribués par la Communauté européenne et le gouvernement dépassent le montant du revenu d'existence, sans empêcher la pauvreté de certains, problème de répartition encore, et le ressentiment de paysans. Laissons les librement choisir leurs activités, déterminées par le marché, en complément de leur revenu d'existence et tout s'éclaircit.

ON pourrait multiplier les exemples. Ils sont tous édifiants. Il devient quasi criminel de cacher ce possible immédiatement réalisable. Une autre vie s'annonce.

Certes, le mal déjà répandu ne se compense pas si vite. Ceux qui sont exclus, ceux qui souffrent, retrouveront avec le revenu d'existence la dignité mais pas le salut. Pour les trop blessés de notre système, il faudra de la compassion, de la solidarité, de l'aide. Mais, au moins, toutes les bonnes volontés, toutes les vocations sociales pourront concentrer leurs activités sur l'essentiel, sur la relation humaine et non sur l'administration, l'enquête et le contrôle. Le soutien de tentatives d'insertion s'accompagnera de revenus complémentaires d'activités d'insertion s'ajoutant au revenu d'existence.

Le revenu d'existence ouvre une fenêtre sur un autre avenir. Il prévient et ne guérit pas miraculeusement les plaies trop béantes... mais plus nous tardons, moins la prévention suffira à enrayer la progression du mal.

► Yoland Bresson est doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de Paris-Saint-Maur.

Introduction

Henri GUITTON

Aujourd'hui c'est la solidarité qui fait l'objet de notre interrogation. Repenser la solidarité nous ramène à l'école qui a eu sa grandeur à la fin du XIX^e siècle. En un certain sens Durckheim en a disserté, mais c'est Léon Bourgeois qui en 1896 - 1897 écrivit un livre précisément dénommé *La Solidarité*.

D'inspiration laïque, la solidarité a impulsé des nouveautés qui ont réussi, tels le mutualisme, la coopération, dans une certaine mesure le syndicalisme. Léon Bourgeois s'est vu attribuer en 1920 le Prix Nobel de la Paix.

La notion n'était pas vraiment neuve. Elle tire son origine de la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Peut-être est-ce pour cela qu'elle s'est teintée d'une connotation anticléricale. On fut sévère à son égard. Pareto, par exemple, prétendait que la solidarité était favorable à ceux qui veulent prendre plus que donner.

Aujourd'hui la solidarité est un mot qui résonne autrement. Isabelle Mourral l'exprime ainsi : « L'interdépendance des hommes, des pays, leur impose une solidarité de fait. Elle le leur imposera plus au fur et à mesure que s'établissent de nouveaux rapports de masses, masses économiques, masses démographiques ; si elles veulent éviter le conflit généralisé et le suicide planétaire. C'est un beau symbole que les bouleversements aient été déclenchés par l'action obstinée d'un mouvement qui s'appelle justement Solidarnosc. »

Nul n'ignorant le rôle de l'église catholique en Pologne, on pourrait s'étonner. La solidarité serait ainsi devenue une vertu chrétienne fondamentale. Bel exemple de convergence entre l'humanisme laïque et la pensée religieuse. C'est dans cette atmosphère nouvelle que se situe ce livre. Les idées que nous développons vont dans cette reconnaissance de l'autre, homme et peuple, où nous avons en vue la « personne », conçue non

comme un instrument mais comme notre semblable, comme un égal, dont on reconnaît pourtant la différence, qu'on laisse s'exprimer et que l'on respecte.

Mais il faut se prémunir des déformations de langage, du sens des mots, que la mode nouvelle de la solidarité risque justement d'obscurcir.

La solidarité n'est pas seulement l'interdépendance. En un certain sens. Adam Smith et Bastiat, comme autrefois Platon, ont bien montré que les hommes dépendaient les uns des autres. Ils n'en ont pas tiré les mêmes conséquences. Ces économistes, et tous ceux qui leur succèdent aujourd'hui, ont tous fait de l'échange la base de l'économie. Mais pour que la justice soit respectée, il faudrait que les coéchangistes soient d'égal force ; ce n'est jamais le cas. L'échange des seules ressources matérielles, biens et monnaie, sans contrôle, aboutit à la domination des plus forts.

La solidarité n'est pas, non plus, la seule compensation accordée aux plus faibles dans le libre jeu de l'interdépendance. L'assistantat n'est pas la solidarité. Il n'est évidemment pas question de proclamer la suppression de l'assistance. Il sera toujours nécessaire d'aller au secours des déshérités et des misères qui les accablent. On a tenté d'en estimer le nombre, opération difficile qu'il faut toujours recommencer, tant chaque époque produit les siens. L'assistance ne disparaît pas de notre monde. Nous voudrions qu'elle se réduise toujours.

La solidarité n'est pas enfin, une charité collective, bien que souvent aujourd'hui on les croit synonymes. La charité est un don de l'être, un don de soi pour un autre, qui disparaît dans la collecte distante, maintenant médiatique, et qui exige plus que de la délicatesse, de l'amour partagé, pour ne pas attenter à la dignité.

Tout système exige des règles de fonctionnement. Toute société vit des règles qu'elle institue. La solidarité n'est-elle pas, alors, une sorte de contrat qui la fonde ? Non pas un contrat qui ne lie que des parties, la famille, l'équipe, l'entreprise, solidarités partielles, mais toute la société dans son ensemble et dans ses individus. Repenser la solidarité, c'est repenser les conventions de notre organisation économique et sociale, d'abord comme un premier pas, les conventions de partage des ressources : le mode de distribution des revenus.

Nous avons constitué à cette fin, un groupe de travail, qui s'est mué en association, l'AIRE, Association pour l'instauration d'un revenu d'existence.

Un égal «revenu d'existence» est attribué à tout citoyen, de sa naissance à sa mort. Non pas pour exister, mais parce qu'il existe. Ce revenu est complété par un «revenu d'activité» lorsque la personne est en âge et en capacité de réaliser une activité au sein de la société. Le montant du revenu d'activité résulte du marché.

Le revenu d'existence n'est pas le revenu minimum d'insertion. Il s'en distingue radicalement, comme nous l'expliquerons, par sa philosophie et dans sa manifestation concrète, d'abord, par son inconditionnalité.

Le revenu minimum d'insertion (RMI) a été institué par la loi du 1^{er} décembre 1988. Depuis il aura été versé à 600 000 foyers en Métropole à 100 000 dans les départements d'outre-mer. Le profil des allocataires a peu changé en deux ans. Ce sont surtout des personnes isolées touchant en moyenne 1 800 francs par mois. Comme allocation de subsistance, le RMI est une mesure d'urgence soulageant bien des misères ; c'est un incontestable progrès social. Comme modalité d'insertion, dans la société, des exclus du salariat, 30 000 personnes seulement ont retrouvé un «emploi», et quel emploi et pour combien de temps ! Voilà la question essentielle.

Nous pensons que le revenu minimum d'insertion prépare le passage au revenu d'existence et nous désirons faire partager cette conviction dans cet ouvrage collectif.

Plusieurs membres de l'association ont apporté leur contribution. Comme plusieurs regards convergent vers un même centre, nous avons décidé de laisser à chacun son langage, sa personnalité, ses arguments. Nous n'avons pas voulu donner à cet essai une unité factice de style. C'est un message à plusieurs voix, brut, sincère, parlant au cœur et à la raison, que nous vous livrons.

Il s'agit d'abord de «Regards sur le terrain» qu'apportent ceux des nôtres qui vivent quotidiennement la réalité de l'exclusion. Il s'agit du Frère Sylvain, capucin appartenant à Emmaüs, et de François Perdrizet, directeur de l'Équipement de la Moselle, confronté à la bataille constante pour l'insertion.

Ces expériences éveillent les consciences. Nous sommes prisonniers de modèles conventionnels dont nous devons nous défaire. Nous pouvons repenser la solidarité, en repensant d'abord comment chaque être s'insère dans notre communauté, y trouve sa place. Dans les «Nouvelles propositions sur l'insertion» Yves Bot, qui a contribué à la réflexion dans la Commission sociale de l'épiscopat, revient sur le travail, et F. Perdrizet tire ses propres enseignements en nous invitant à une forme de désinsertion pour les privilégiés que nous sommes, que l'on pourrait qualifier de désaliénation, si le mot ne paraissait pas trop fort. L'un et l'autre nous invitent à voir notre monde autrement.

Nous poursuivons en recherchant les «Fondements humains du revenu d'existence» : on les appelle aujourd'hui les «Fondements anthropologiques». René Macaire, par ailleurs auteur du livre *La Mutance*, porte son attention sur les bases philosophiques avec lesquelles l'être humain se façonne et se développe dans son intériorité. Elles permettent de comprendre que la révolution qui s'annonce, à travers des modes d'organisation sociale et de vie en commun, s'enracine dans les transformations intérieures

de chaque être, et, sauf à verser dans la violence, va s'accompagner d'un progrès spirituel.

Enfin c'est l'économiste qui intervient. Avec lui nous nous situerons sur le plan des valeurs et de la valeur. C'est en effet le problème qui domine tous les autres. Nous verrons comment ce que nous vivons et ce que nous vivrons s'inscrit dans un mouvement progressif qui semble irréversible. Comment la terre d'abord, puis, avec la révolution industrielle, le capital technique, a été le facteur dominant, tandis que vient la suprématie du capital humain. Comment la rente, puis la valeur-travail avaient été la norme de la valeur, façonnant l'organisation sociale. Pourquoi la valeur-travail est la référence d'une époque périmée et pourquoi on est amené à lui substituer la valeur-temps, faisant émerger une nouvelle solidarité sociale, annonçant la fin progressive du salariat que nous connaissons. Yoland Bresson développe la thèse que nous voudrions comprise de tous. Elle avait été la base des ouvrages publiés il y a peu d'années: *L'Après salariat* en 1984 et *Le Participat* écrit en collaboration avec Ph. Guillaume en 1986. Le revenu d'existence apparaît alors comme une réalité économique nécessaire.

Le revenu d'existence n'est pas une conception uniquement française. La tenue en septembre 1990 du 3^e Congrès international du Basic Income European Network (BIEN) à Florence en témoigne. Comme le démontre dans ce livre la pluralité des chemins qui y mènent, dans tous les pays industrialisés, il inaugure une ère nouvelle, qui est aussi une nouvelle liberté à conquérir: celle des temps choisis. De nombreuses autorités scientifiques y participent. En Angleterre, le professeur Meade, prix Nobel d'économie, y apporte une caution active. Une nouvelle solidarité émerge, comme un retour à un ordre naturel, primordial.

Remerçons, pour terminer, les autres membres de l'association qui, pour n'avoir pas signé de contribution écrite, apportent à nos réunions mensuelles leurs compétences, leur générosité d'âme et leur temps. Ils ont lu, corrigé, amendé, complété plusieurs de ces textes. *Repenser la solidarité* est aussi leur message. Sans les nommer tous, il s'agit plus particulièrement de Pierre Lavagne de MM. Philippe Riché, André Romieu, Van Branteghem, Jacques Bassot, André Couvreur et du sénateur J. Voyant.

CHAPITRE IV

RÉALITÉ ÉCONOMIQUE DU REVENU D'EXISTENCE

Yoland BRESSON

L'histoire du progrès technique des deux cents dernières années est essentiellement l'histoire de l'espèce humaine qui, lentement et fermement, œuvre pour retrouver le chemin du paradis. Que se passerait-il pourtant si elle y parvenait? Tous les biens et tous les services seraient offerts sans qu'il y ait besoin de travailler et personne ne serait employé contre rémunération; cependant être sans emploi implique ne pas recevoir de salaire; aussi les hommes, tant qu'ils n'auraient pas défini une nouvelle politique de revenus pour répondre à la nouvelle situation technique, mourraient de faim au paradis! »... Comment donner les moyens à une société industrialisée moderne de tirer profit des progrès continus des techniques sans subir un chômage technique trop important et les perturbations sociales qui en résultent? Tôt ou tard, et très probablement dans un avenir proche, la société de plus en plus mécanisée devra affronter un autre problème: celui de la répartition du revenu.

(1982) Wassily Leontief, prix Nobel d'Économie, 1973

Le chômage est une « invention du salariat ». L'expression est un peu provocatrice, mais fondamentalement juste. Le chômage apparaît dès lors que le travail devient emploi, et le plein-emploi l'objectif social premier.

La notion de plein-emploi est proposée en 1945 par Beveridge. Avant la parfaite organisation, rationalisée, taylorisée du travail, la pratique courante, quasi naturelle et le choix de chacun favorisent plutôt le travail discontinu. Le travail est une peine, une souffrance qui doit déboucher

sur une joie intense. Ce sens s'est conservé dans le « travail de l'accouchement ». Mais Beveridge voulait lutter contre ces travailleurs intermittents qui souvent préféreraient perdre des salaires « pour gagner de l'indépendance vis-à-vis du patron ».

Il fallait qu'ils deviennent soit des salariés réguliers à plein-temps soit des chômeurs complets. Il allait jusqu'à refuser tout travail à qui voudrait travailler de façon discontinue.

Après près de 50 ans de ce régime « salarial » nous avons figé nos mentalités, oublié les sources du salariat et comme nous observons les pays communistes, libérés mais tellement imprégnés de plusieurs années de dépossession de leur capacité d'initiative, nous devrions tout autant jeter le même regard lucide, sur notre système et nous étonner de notre attachement général au dogme du plein-emploi, à plein-temps, à horaire conventionnel uniforme, à durée indéterminée. Or c'est sur ce dogme que s'est construit le salariat comme une forme subtile mais réelle d'esclavage. Le travail est devenu marchandise, pour accroître son efficacité il s'est fait d'abord uniforme, répétitif, interchangeable. Il devait comme un produit pouvoir circuler sur le marché. Le tout ou rien, travail à plein-temps ou chômage, augmentait la demande de l'emploi et donc dans le rapport employeurs-employés favorisait l'employeur et limitait les salaires. Pour briser l'habitude du travail discontinu, l'envie permanente de l'intermittence, que l'on retrouve encore dans les pays sous-développés, il a fallu longtemps, plusieurs années, pour perfectionner le système, engager toutes les populations en réserve, agriculteurs, femmes... dans le piège de l'organisation. Chacun doit « s'insérer » (noter le mot « insertion ») dans l'ordre de la production. Le travail a perdu pour beaucoup son sens originel, noble, en devenant emploi, il n'est plus que soumission à une contrainte : chacun vend son temps pour recevoir en contrepartie un revenu en monnaie : le salaire, qui permet d'acheter le temps des autres incorporé dans les objets. La soumission commune est telle que tout se mesure par la « valeur-travail », tout échange de temps qui ne transite pas par le système marchand, organisé, est supputé sans « valeur », tout échange non recensé, ou qui ne se « soumet » pas à l'organisation est illégal, le travail qui fait plaisir, qui est choisi, en dehors du salariat est devenu le travail noir. C'est bien un piège, une forme d'esclavage. Inséré, l'être n'existe que tant qu'il peut exciper d'un emploi, d'un bulletin de salaire, ou de la garantie d'une activité reconnue par le marché. Cette reconnaissance sociale n'est pas seulement formelle, sans elle pas d'accès au logement, chaque besoin essentiel devient problème avant d'être manqué. Comment échapper au système ? « Inséré » on devient prisonnier, l'argent régulier est un appât, puis une chaîne et enfin une nécessité vitale. Quel courage faut-il pour y renoncer, revenir au choix de la vie, à la liberté !

Un salaire ne suffit plus, il en faut deux et tout le monde « cherche du travail », en fait dans le meilleur des cas on trouve une « place » dans

l'organisation. Hors du salariat, comme une spirale destructive, rejeté, diminuée, exclu, enfin assisté, l'homme n'est plus.

Mais voilà qu'avec le succès du salariat, l'abondance est venue. La multiplication des biens, la nécessité de produire, de vendre, donc de renouveler ont considérablement écourté la durée d'usage des marchandises. Les déchets s'accumulent, on jette des objets encore utiles, pour acquérir les produits les plus récents, les plus modernes même lorsque la modification tient seulement à l'emballage. Comment le travail devenu marchandise pouvait échapper à cette évolution ? On achète des « compétences » supposées ou potentielles... La flexibilité devient pratique courante comme l'indispensable changement de véhicule et l'on rejette, bien avant la retraite, le travailleur de cinquante ans hors d'usage. Pire dans l'anonymat des organisations, les décisions sont lointaines quelquefois internationales, l'homme, même employé, n'existe plus, il s'est effacé derrière l'acte, derrière l'outil, derrière le travail-marchandise... Il est rejeté sans autre considération sur les répercussions humaines de cette décision.

L'appel de compétences neuves attire les jeunes qui savent que seules les études leur donnent quelque chance de départ. L'école, les universités, sont requises pour produire des compétences pour fabriquer du capital-humain. On les incite d'ailleurs à ne fournir que des jeunes adaptés « à l'emploi ». Mais on ne peut s'approprier le capital-humain et le faire servir par autrui. Le savoir engage tout l'être et le transforme. Comment les nouvelles générations ne ressentiront-elles pas ces flagrantes contradictions, d'un système qui se doit flexible et qui ne peut s'en donner les moyens qu'en sacrifiant les hommes, en coupant la société en deux tranches : ceux dont elle ne veut pas dès l'origine, ces jeunes qui n'auront pu acquérir les compétences spécifiques requises, ces hommes mûrs qui ont épuisé les leurs et que l'on jette au bénéfice des nouvelles compétences ; pour un nombre d'élus de plus en plus réduit par les gains de temps et de productivité.

Les plus hautes autorités, les élites, les médias et spécialement les journaux dits économiques, participent à ce plan. Jusqu'au président de la République qui nous invite à la compétitivité... Il y a « les gagnants », les fous du travail, les sonnés de la réussite... et il y a les exclus, les précaires, les jeunes sur qui on verse une larme de sollicitude.

Le droit à l'intermittence à partir du revenu d'existence est une marche vers la libération des salariés — la fin du chômage. Chacun sait qu'une mutation se prépare. L'histoire nous a enseigné qu'aucune organisation n'est fatale, définitive. Comme l'esclavage et le servage, le salariat va disparaître, et pourtant, toutes les institutions, tous les partis politiques, les syndicats, agissent comme s'ils voulaient perpétuer le système. L'objectif reste le plein-emploi traditionnel, de préférence à durée indéterminée, conforme aux statuts et protégé par des conventions arrachées de haute lutte.

La précarité se développe, l'emploi change de nature, la flexibilité s'impose, qu'importe ! la négociation s'amorce selon des rites convenus et

l'on cherche à donner aux travailleurs précaires un statut le plus proche possible de l'emploi « normal ». Sans distinguer la précarité subie, de l'éventuelle « précarité choisie », de plus en plus fréquente chez les jeunes, diplômés surtout, qui annonce une demande sociale nouvelle : le droit à l'intermittence dans l'activité, la capacité de gérer son temps de vie.

Il n'est plus permis d'imaginer un système tout construit, une société parfaite, mythique épousant une idéologie. Mais il est indispensable de trouver « des points » de déblocage, des modifications localisées qui libèrent les initiatives transforment les mentalités, et ouvrent un avenir nouveau, laissant aux citoyens le soin de le construire.

Les plus lucides, les plus généreux nous proposent de partager l'emploi. Il est vrai que le bon sens suggère qu'à réduire la durée conventionnelle du travail, on ouvre des possibilités d'embauche. Mais cela n'était vrai que pour le travail marchandise uniforme... alors que comme tous les biens et services, le travail est maintenant différencié et l'inadaptation des qualités demandées et des compétences offertes renforcent la division sociale. Il y a ceux qui doivent travailler plus que d'autres, tant on les croit uniques et rares et seuls les non-qualifiés pourraient bénéficier du partage de la durée du travail. C'est une forme d'assistance encore plus subtile, cachée, un peu comme en Allemagne on crée des bureaux artificiels, des emplois fictifs où les chômeurs embauchés ont l'illusion d'avoir un emploi normal et peuvent raconter le soir à la maison combien leur journée a été difficile.

Réduire la durée conventionnelle du travail pour partager l'emploi n'est pas une fin, c'est encore un moyen pour tenter de retrouver le « plein emploi ». C'est rester prisonnier du dogme, du système, refuser de s'en affranchir, tenter de perpétuer le salariat capitaliste.

Certes les meilleures propositions ne s'arrêtent pas au seul objectif de donner un emploi pour tous. Elles sont associées à la nécessité du travail considéré comme un devoir social et posent en préambule, sans toujours l'explicitier, l'apparition (préalable) du citoyen nouveau dans une société nouvelle plus juste. Chacun donne également en temps et reçoit également en monnaie.

Toutes les différences individuelles, tous les désirs autres que nécessaires, sans être bannis, doivent s'exprimer sans stimulant monétaire.

Malheureusement ces projets ne sauraient suffire. L'emploi a changé de nature, les postes et les compétences sont de moins en moins parfaitement interchangeables et l'on ne pourrait admettre le retour à des formes coercitives, de type de travail obligatoire ou recourir à l'insertion forcée pour justifier seulement l'attribution d'un revenu monétaire.

Une autre proposition retrouve les mêmes attentions et les mêmes fins mais de telle sorte que l'adaptation et l'émergence d'une nouvelle citoyenneté se réalise dans la liberté. La clé consiste à changer le mode de distribution des revenus. Casser l'actuel lien obligé emploi-revenu, instaurer un revenu inconditionnel égal pour tous, quels que soient l'âge,

le sexe, l'activité : un revenu qui ne se réfère pas aux besoins mais qui reçoit sa définition et sa justification théorique par la valeur-temps, se substituant à l'ancienne valeur-travail et qui se mesure sur la répartition constatée des revenus individuels.

A — Valeur-travail : vérité d'une époque

La monnaie, ou l'argent pour parler comme tout le monde, est la représentation de la valeur économique, mais le prix des choses, c'est-à-dire la quantité de monnaie qu'on leur donne en échange, n'est pas la mesure de leur vraie valeur : ce n'est que leur « valeur d'échange ».

Dans nos économies marchandes, où la plupart des échanges transitent par la monnaie, le prix d'un objet peut se stabiliser, et pourtant selon la satisfaction que j'en retire, selon l'importance que je lui accorde, je considérerai que tel objet, a pour moi, plus ou moins de valeur. Cette valeur propre, personnelle, c'est la « valeur d'usage ». Valeur d'échange et valeur d'usage, ne sont pas sans rapports. Il est exact que souvent le prix, « valeur d'échange », finit par tout envahir et qu'on a tendance à s'en référer lorsqu'on s'interroge sur la valeur. Mais prendre le prix comme mesure de la valeur est une facilité trompeuse. Les prix dépendent des circonstances, des offres, des demandes, du jour et de l'heure... Ils ne peuvent nous désigner la vraie valeur des choses.

Pourquoi s'intéresser à une notion qui paraît insaisissable ? Pourquoi ne pas se contenter des valeurs d'échanges ? Parce que, comme l'énergie, ou la « force » en physique, tant qu'en économie l'accord ne se fait pas sur ce qui fonde la valeur, aucune connaissance durable ne peut se construire, tout procède des apparences, de conventions. La question de la valeur est la plus difficile de la science économique. Elle est aussi fondamentale, voire même fondatrice.

Pour qu'il y ait « valeur », il faut qu'il y ait une « identification », c'est-à-dire une marque dont la présence est significative pour tous, devenant aussi un repère. Pour que l'accord soit parfait, il faut à la valeur ainsi identifiée, une source unanimement reconnue. De transformations en transformations, d'un objet à un autre, on doit pouvoir suivre l'évolution de la valeur « ajoutée ». Connaître la valeur, c'est remonter le courant, jusqu'à en découvrir l'essence. Piero Sraffa est celui d'entre les économistes qui, pour l'instant, a le mieux parcouru ce chemin et voici sa conclusion : il y a des « biens fondamentaux » dont la présence est indispensable à l'existence et à la production de n'importe quels autres biens, et des biens non fondamentaux. La source de la valeur est dans celle des biens fondamentaux. Sraffa ne pouvant en isoler un seul, propose un « panier » de tels biens. En suivant Sraffa, on pense aujourd'hui à l'énergie et l'on connaît les incidences du prix du pétrole sur nos économies ; mais le pain et ses constituants, qui nourrit l'homme qui exploite l'énergie et sans la

force et le savoir duquel l'énergie ne serait pas, n'est-il pas aussi un « bien fondamental » ? N'est-ce pas, somme toute, cette difficulté logique essentielle d'identifier les biens fondamentaux, qui perturbe les économistes, et les a conduits à privilégier, à chaque époque, et pour une période plus ou moins longue, une identification de la valeur, une source qui leur paraissait évidente, exclusive, indispensable, sans s'apercevoir qu'elle était datée, provisoire, conventionnelle ?

Ainsi, pour les premiers économistes, la ressource alimentaire, le blé pour simplifier, était la ressource essentielle, la ressource rare par excellence. Quand Sully énonçait que « labourages et pâturages sont les deux mamelles de la France », il résumait ce que pensent tous les physiocrates et avec eux le sentiment communément partagé à l'époque : la terre d'où provenaient les richesses, était la source de la valeur, seule la terre recevant des semences produisait plus qu'elle n'avait reçu, seule elle ajoutait et créait une valeur nouvelle, une richesse que l'on pouvait ensuite distribuer. La circulation de la monnaie permettait le transport des valeurs entre tous les agents, comme le sang à l'intérieur du corps humain, nourrissait et entretenait les organes. Toutes les autres activités étaient jugées stériles, elles ne faisaient que transformer la matière par l'artisanat sans rien y ajouter, ou distribuer l'existant par le commerce.

Les terres n'étaient pas identiques, également fécondes, mais la moins productive de toutes celles qui concouraient à la production des ressources alimentaires, restait indispensable. Elle servait de repère à la valorisation. Son rendement en blé par hectare était la référence. Par comparaison toutes les terres recevaient une mesure de leur valeur et la rente foncière était le déterminant de toutes les valeurs.

Choisir cette référence, identifier la source de la valeur à la rente foncière, dire en sorte, au sens de Sraffa, que la terre était le seul « bien fondamental », était à la fois la conséquence du mode de vie, et l'élaboration d'une mentalité, d'une culture, qui justifiait l'organisation sociale de l'époque.

Il est vrai qu'alors tout émanait de la terre, jusqu'aux monnaies, elles-mêmes d'or et d'argent extraites des mines. Il est vrai que la terre était nourricière, mais la nature était avare, les famines nombreuses et répétitives. La rareté, la peur de manquer, étaient le mobile de tous les efforts productifs. Les ressources n'étaient jamais garanties, elles restaient tributaires de la qualité des récoltes et leur répartition n'était effective qu'après leur obtention. On pouvait, certes, concevoir à l'avance des règles de partage, le seigneur propriétaire du sol fixait les normes de prélèvements, mais le blé rentré, là seulement les paysans connaissaient leur part et leur sort.

Soumission aux propriétaires, soumission à la nature, soumission à la rareté, l'homme subissait passif, la rente foncière ne pouvait être considérée autrement que comme la source naturelle unique de la valeur.

La terre ne pouvait certes produire suffisamment toute seule, il y fallait en plus le travail. Mais sans la terre, le travail ne pouvait donner du blé. Il était facile de sous-estimer la contribution de l'esclave ou du serf, de ne compter que sur la terre comme mesure de la valeur et son appropriation comme fondement de la richesse et du pouvoir.

Avec le développement des villes et de l'artisanat industriel, les objets fabriqués se multiplient, ils ont un prix, une valeur d'échange, ils deviennent besoins. La richesse n'est plus seulement alimentaire, elle s'élargit et devient matérielle. Pourtant, alors même que sous leurs yeux, l'évolution économique bouleversait la société agraire, les physiocrates continuaient à nier toute création de valeur à l'artisanat.

Mais au fur et à mesure que la révolution industrielle impose la machine comme outil dominant, il devient manifeste que le capital technique démultiplie les objets, que son exploitation crée des richesses, et que son appropriation enrichit ses promoteurs, ces bourgeois, au détriment des nobles propriétaires terriens. L'identification de ce qui est créateur de valeur devient plus diffuse, on s'éloigne du blé comme référence. L'homme fabrique, non seulement il transforme de la matière, mais il crée des objets nouveaux, il est actif. Le résultat est le produit du travail de l'homme : l'industrie, comme l'agriculture, est reconnue productive par les économistes classiques. L'homme s'active, invente des tâches au contenu matériel, tangible. Le travail comme source de la valeur se substitue à la terre. La valeur-travail supplée la rente.

La société s'organise autour de l'échange du travail. On vend son travail contre un « équivalent » en monnaie. C'est un progrès. L'homme n'est plus rivé à la terre, soumis à la nature capricieuse. Après avoir été soumis au maître, l'esclave devenu serf attaché à la terre, se libère. Il devient théoriquement libre de contracter, de choisir un patron. Il s'offre au « salariat » qui va lentement se généraliser pour devenir ce que nous connaissons : la forme principale, quasi unique, d'organisation de nos sociétés.

Le salaire n'est à l'origine qu'une rémunération à la tâche, le prix du travail. Pour s'accorder à faire du travail la source de la valeur, ce par quoi est créée de la valeur, il reste à définir la mesure de référence. Il faut éviter, à l'évidence, de la ramener, au prix du marché, à la seule « valeur d'échange » du travail, qui on le sait, dépend des circonstances, des rapports de force, des conventions.

Croyant échapper aux contingences, aux préjugés d'autant plus présents qu'ils sont inconscients ou ignorés, les économistes d'Adam Smith à Ricardo, s'engagent dans la recherche d'un « salaire naturel », pour aboutir à Marx. Pour ce dernier, la mesure de la valeur c'est le « temps socialement nécessaire » que met l'ouvrier moyen en habileté, pour exécuter un travail simple, élémentaire. C'est la moyenne arithmétique du temps ordinaire de travail dont la rétribution est l'équivalent monétaire de la « force du travail », c'est-à-dire la quantité de monnaie qui permet juste à l'ouvrier

de reconstituer jour après jour sa capacité à s'offrir comme travailleur. A la vérité, Marx, articulera toute son analyse, en recourant à la seule mesure «réelle» du «temps socialement nécessaire». C'est pourquoi on la qualifie d'analyse «en valeur», mais le passage continu, cohérent, de la valeur au prix en monnaie, pour décrire fidèlement la réalité économique observée, fait problème.

Derrière cette référence commune à la valeur-travail, il faut voir l'acceptation du salariat, comme unique forme d'organisation envisagée de la société. On peut chercher à apaiser les conflits qu'elle engendre, l'amender, mais capitalisme libéral, capitalisme d'état, collectivisme hérité du marxisme, social-démocratie, ne sont que des variantes d'un mode semblable d'insertion sociale. L'homme doit apporter à la société, sous des formes contractuelles diverses, son travail. Il doit donner une partie de son temps de vie, vie dite active, en contrepartie de quoi, il reçoit une allocation en monnaie, son revenu.

On sait que tout groupe humain tend à s'organiser de façon à ce que ses membres puissent bénéficier simultanément de l'intégration, de la différenciation et de la sécurité. Méfions-nous donc des apparences. Sur le même fond, la valeur-travail et les formes concrètes de nos sociétés ne survivent que parce qu'elles assurent, et tant qu'elles assurent, la satisfaction de cette exigence. La balance entre intégration et différenciation, penche différemment selon les régimes, les traditions, les pays que nous connaissons aujourd'hui, mais tous, à des degrés divers suivent la même évolution.

D'un contenu concret, du résultat matériel, tangible du travail, son équivalent monétaire, le salaire, s'est progressivement éloigné de l'objet réel pour se calquer sur une mesure conventionnelle au contenu abstrait. La codification de catégories, les grilles de rémunération s'appuient sur des niveaux de qualifications, identifiées par des diplômes et liées à des fonctions. La différenciation des salaires s'établit sur la base d'une hiérarchie sociétaire conventionnelle, acceptée pratiquement par tous, intériorisée. Le travail devient emploi et tant qu'existe le «plein-emploi» l'intégration de tous dans la société, par le travail salarié, reste garanti.

Au cours de cette transformation discrète et continue que devient la «valeur-travail» ?

Il est toujours difficile de préciser le moment, ou l'événement, à partir duquel tout bascule. La fin de la valeur-travail pourrait bien dater en France, de la mensualisation généralisée des salaires, imposée par le président Pompidou en 1972. En principe, il en est fini, de la rémunération mesurée au résultat concret du travail. Pour presque tous, le salaire est payé au «mois», pour un nombre d'heures contractuel. La référence est le temps, pratiquement le temps seul.

Cette décision n'est pas une lubie de technocrate. Si elle est imposée c'est que, sans que l'on s'en aperçoive, elle accompagne une mutation dont on ne mesure pas encore les bouleversements, d'une ampleur et d'une rapidité peut être plus considérables que celle du passage de la

société agraire fondée sur la rente, à la société industrielle fondée sur la valeur-travail.

Les années 1970 sont des années de rupture, elles marquent la fin d'une période exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité. Dans nos pays développés et chez eux seuls, le salariat, dans sa variante libérale, assorti du plein-emploi, en trente ans de croissance ininterrompue d'une production de masse, a vaincu la rareté matérielle. Mais son succès le condamne. Le progrès technique bouleverse les modes de production. Déjà l'agriculture ne regroupe plus qu'une faible partie des «actifs». En France 7 % d'agriculteurs produisent trop, encore seraient-ils moins nombreux si l'aide massive de l'état, français et européen, n'avait pas maintenu artificiellement un nombre excessif d'agriculteurs, alors même que la politique de soutien des produits s'essouffle et ne permet plus aux plus pauvres des agriculteurs de survivre.

L'industrie connaît le même sort. Et l'on essaye, de plan social en reconversions, de lisser la réduction des emplois. On reproduit, ou plutôt on tente de reproduire, ce qui fut obtenu pour l'agriculture. Les «actifs» du secteur industriel, spécialement ceux qui produisent des objets matériels nus, sont en régression. L'ouvrier, symbole de la grande aventure industrielle, le représentant normé de la valeur-travail, disparaît.

L'organisation du travail change. Au modèle fordiste où chaque ouvrier sur la chaîne continue était affecté à une exécution parcellaire, masse anonyme d'exécutants interchangeable tant le geste demandé était simplifié à l'extrême, se substituent de nouvelles formes d'organisation. Les tâtonnements d'aujourd'hui ne permettent pas encore de lui donner un visage et un nom unanimement reconnus. On parle de «travail élargi», de «modèle participatif». On tente de développer les motivations. On attend de l'initiative, de la responsabilité, que chacun réfléchisse à son rôle, que tous s'intéressent aux résultats collectifs. Après la quantité, l'uniformité, vient la recherche de la différence, l'exaltation de la qualité.

Le salariat a fait du travail une marchandise. Son succès a multiplié les objets. Les besoins originels élémentaires, se nourrir, s'habiller, se déplacer, ont été satisfaits par la croissance quantitative. La poursuite de cette croissance a exigé de créer sans cesse des besoins nouveaux, d'éveiller des désirs, de renouveler les gammes. On traque les demandeurs, on segmente les marchés, on différencie les mêmes biens. De l'unique Ford noire, entre les motorisations, les couleurs, les options, c'est une multiplicité de voitures différentes qu'on offre pour un même véhicule. Les durées de vie se raccourcissent, toutes les marchandises subissent les effets de la mode. Elles vieillissent, et encore utiles, sont jetées. Toutes deviennent éphémères.

Comment le travail, marchandise aussi, pouvait-il échapper à ce tourbillon ? Connaissances vite obsolètes, modernité des attitudes, efficacité, adaptations des comportements, le travail est devenu «capital humain», c'est-à-dire une accumulation de savoirs, de compétences, d'intelligence,

mais aussi, comme le capital technique qu'on accumule, il est soumis à rotation, transformation, remise.

Le « capital humain » devient le facteur prioritaire de production. C'est n'est plus la terre et ses matières premières, ce n'est plus la machine associée au travail manuel répétitif, le capital technique, qui créent ou représentent le plus de valeur « ajoutée » dans les valeurs d'échanges. C'est l'information, la publicité, le marketing, la recherche, l'emballage, l'esthétique... qui couvrent la part la plus importante des prix. C'est tout ce qui s'ajoute à l'objet, c'est l'immatériel qui est payé dans l'échange.

Il devient dérisoire, inutile, d'essayer d'identifier la valeur à une réalité matérielle. Avec le primat du service, le développement du secteur tertiaire, la valeur se purifie elle ne se fonde plus que sur le temps. *Comme la valeur-travail s'est substituée à la rente, la valeur-temps va effacer la valeur-travail.* Et comme c'est sur la commune acceptation de ce qui fait la valeur que se façonne la société, ses solidarités et ses différences, on entre déjà dans l'après-salariat.

En vérité, tout ce qui a précédé notre époque ressemble à une préparation. La rente et le travail, deviennent des étapes, des masques provisoires d'une réalité essentielle toujours présente, alors cachée. Les échanges économiques sont et ont toujours été des échanges de temps que nous n'observons qu'à travers les formes manifestes, matérialisées, véhiculées par les objets et la monnaie. Le temps c'est de l'argent? Non l'argent c'est du temps!

B — Le Temps comme essence

Depuis Newton nous concevons la réalité comme se déployant, insérée dans un espace et un temps absolus. Les progrès actuels de la physique relativiste et l'analyse de la causalité nous apprennent aujourd'hui deux choses essentielles sur le temps. Contrairement aux convictions de Newton, longtemps partagées, tous les observateurs n'ordonnent pas nécessairement, de la même manière, les événements dans l'espace et dans le temps. Il y a une qualité du temps, que Bergson d'ailleurs avait remarquée. Le temps qui passe n'est pas la chose la mieux partagée du monde. Le concept relativiste de « temps propre » renforce notre impression d'appartenir à des univers-îles et notre sentiment d'isolement.

Cependant le deuxième enseignement de la théorie de la relativité corrige et complète le premier : « tous les univers-îles restent soumis à une loi commune que fixent les rapports entre les rythmes propres à chacun d'eux ». Ainsi s'exprime le physicien Rémy Lestienne dans *Les Fils du Temps*¹⁸.

Cette présentation est étonnement semblable, à ce que l'économie nous a révélé¹⁹.

Dans l'unité de temps physique, que nous prenons comme « repère, (le jour, le mois, l'année, peu importe pour l'instant), observons n'importe quel individu. Sa façon d'occuper le temps, de le remplir, lui est personnelle, c'est un « temps propre ». Il est à lui tout seul, un univers-île. Plaçons-le d'abord, dans un milieu primitif. Les exigences de la survie, l'hostilité de la nature, l'obligent à consacrer une partie de son temps à l'obtention de ses ressources. C'est du temps contraint, naturellement contraint. Le reste est du temps disponible. Remarquons que s'il est pêcheur et qu'il troque avec un chasseur une part de leurs produits réciproques, il échange une fraction de leur temps contraint, matérialisé par le poisson et la viande.

Aujourd'hui, l'organisation sociale impose de sacrifier une partie du temps, à une activité reconnue. C'est du « *temps socialement contraint* » et non plus naturellement contraint. En contrepartie de cet apport de temps, notre individu reçoit un revenu en monnaie, avec lequel il achète du temps des autres, incorporé dans les objets ou les services. Le reste de son temps est du « *temps disponible* ». Rien n'a donc fondamentalement changé sinon que notre organisation complexe, développée, spécialisée chacun dans un « emploi » et que des échanges de temps transitent par la monnaie.

Cependant une observation plus fine du « temps disponible » nous permet d'y voir qu'une partie de ce temps est également contraint, l'individu y perd de la liberté d'affectation. S'il est croyant, pratiquant, il va à la messe régulièrement, s'il est sportif, il est astreint aux entraînements et aux épreuves. Il a aussi des impératifs vitaux naturels, il doit dormir. Ce sont aussi des contraintes, mais à la différence du « temps socialement contraint » qui est obligé, contractuel, particulièrement dans le salariat, il s'agit là soit d'obligations librement choisies comme la messe soit d'activités librement régulées, ou offrant un certain degré de liberté comme dans le cas du sommeil. Il y a ainsi un troisième temps d'activités choisies que l'on peut qualifier de « *temps personnellement contraint* ».

La journée de chacun, son emploi du temps, se partage donc en trois fractions : le temps socialement contraint, le temps personnellement contraint, le temps libre. C'est un partage personnel, propre à chaque individu. On remarquera qu'une part contrainte du temps est la contrepartie du besoin d'intégration tandis qu'une part du temps disponible représente le besoin de différenciation.

Le partage du temps, propre à chacun a une image en terme de richesses et de pouvoir. L'esclave n'a pas vraiment de temps disponible, il ne lui est pas reconnu de temps propre lui appartenant, il le « vole » en quelque sorte à l'obligation d'être requis, en permanence par le maître. Ce dernier est au contraire soustrait à tout sacrifice imposé de son temps. Il est vrai que le temps n'est pas, la chose la mieux partagée. Le serf est déjà mieux loti, quant au « salariat », il s'agit d'un progrès considérable. On comprend qu'il ait été associé à une libération, libération par rapport aux incertitudes de la nature capricieuse que supportait le pauvre paysan,

libération par le contrat de travail qui a progressivement uniformisé et limité le temps socialement contraint. Toutefois notre organisation perpétue une règle de l'ancien régime : plus le temps disponible est élevé, mieux on est pourvu en monnaie, en considération, en pouvoir. Entre l'ouvrier rivé à sa tâche, sans liberté de déplacement et le cadre supérieur qui prétend souvent travailler beaucoup plus et qui oublie qu'une grande part de ses contraintes correspondent à des activités choisies, qui prolonge ses repas d'affaires ou lit la presse spécialisée à son « travail » pour un contrat théoriquement semblable de 39 heures par semaine et 5 semaines de congé par an, il y a une grande différence de liberté... et de revenus.

Il reste cependant que tous ces temps propres, ces univers-îles cohabitent se rencontrent, échangent du temps. Qu'est-ce donc qui les unit ?

Nous vivons tous avec la même mesure de temps physique, sous la dictature d'une même horloge. Vivre le même moment a toujours constitué le ciment essentiel de tout groupe humain. Du rite sacrificiel régulièrement répété, à toutes les fêtes périodiques, jusqu'au temps linéaire, les hommes ont progressivement conçu un père commun qui les unit.

Aujourd'hui cette unification couvre toute la planète. La même mesure, la même horloge bat le temps de tous les hommes. Les décalages horaires que la télévision et les voyages rendent familiers renforcent cette simultanéité. Il est toujours midi quelque part et donc partout, toujours, des hommes donnent de leur temps contraint, pendant que d'autres jouissent de leur temps disponible.

Le temps physique rend la cohésion possible. La cohésion sociale a bien d'autres dimensions, du moins en apparence. Les échanges de temps sont l'essence de la communication entre les êtres. Ils prennent une multiplicité de formes : le geste, le langage, les idées, les objets matériels, les sacrifices sont tous des manifestations temporelles. Mais en économie, tout peut se ramener à deux dimensions : le temps et la monnaie. La monnaie représente toutes les formes matérielles du temps échangées en économie.

Quelle est donc la loi commune qui en économie permet la cohésion que l'unité de temps physique rend possible ? Quelle est cette loi qui agrège les univers-îles, les temps propres, qui les rend solidaires ?

Mais pourquoi chercher une loi commune puisque dans sa transcription monétaire nous l'avons déjà ? Comme tout le monde porte en lui l'image de la terre ronde, nous avons tous la même vision de la société. La quantité et la qualité du travail justifient l'inégalité des revenus primaires, salaires et profits. La loi qui nous unit est notre commune référence au travail. Nous travaillons tous à produire les richesses communes et nous les partageons à hauteur des peines et des mérites.

Ne sommes-nous pas prisonniers de nos mentalités ? Platon considérait l'exclavage comme normal. On interrogeait récemment à la télévision des esclaves mauritaniens, que le gouvernement incite en vain à se libérer, ils

ne comprenaient pas pourquoi. Ils avaient toujours vécu ainsi, ils aimaient leur maître et recevaient somme toute une faible part, mais une part quand même de ressources, maigres pour tout le monde.

Notre commune vision de la société, n'est-elle pas de même nature ? D'ailleurs, il est clair que la référence travail devient douteuse : on distribue de la monnaie, en faisant l'avance de salaires avant que le travail et son produit concret n'apparaissent, surtout on « redistribue », c'est-à-dire qu'on prélève sur les revenus primaires, théoriquement imputés au travail, des sommes que l'on alloue à d'autres membres de la société, sans exiger d'eux une contrepartie en travail. La redistribution est un ajout à la loi commune, admise comme naturelle. C'est l'application d'une volonté collective, c'est une politique sociale de solidarité. Dès qu'on relie strictement le revenu à l'emploi, la solidarité n'est naturellement réalisée que si tous les membres de la société qui le désirent trouvent un emploi : le plein emploi devient nécessité. Or, le plein-emploi de tous est de plus en plus impossible. La redistribution tente de compenser les lacunes du lien emploi-revenu et soutient particulièrement ceux qui momentanément ou durablement ne peuvent physiquement travailler. Son montant et ses modalités d'application n'en relèvent pas moins d'une « décision sociale ». Elle s'impose en vertu, au mieux, d'un choix de la majorité selon la loi démocratique, au pire d'un diktat technocratique, sans contrôle. Aujourd'hui, en France, les prélèvements qui alimentent les revenus redistribués, revenus dits de transfert, représentent près de la moitié des revenus directement créés par le travail.

Moins il y a de titulaires de revenus primaires, plus il y a d'allocataires percevant des revenus de transferts, plus les prélèvements sont lourds, lourds en montant, lourds à supporter par ceux qui donnent leur « temps socialement contraint » pour recevoir des revenus. La redistribution est contestée, décision politique, elle n'échappe plus au débat et l'on ne s'étonnera pas de l'opinion suivante : « Une politique de transferts forcés, sous prétexte d'égaliser les résultats de l'activité humaine, consiste à prendre par la force des ressources à ceux qui les ont créés, pour les donner à ceux qui ne les ont pas créés. Alors que l'esclavage libre et le don libre sont de nature pacifique, l'égalisation des ressources est nécessairement violente et la violence n'en est pas moins violente parce qu'elle est légale »²⁰.

S'oppose alors l'opinion inverse. Celle de la *solidarité choisie*. Comment peut-on ne pas donner des moyens monétaires de subsistance, à ceux qui ne parviennent pas à trouver du travail, à créer aussi des richesses, non qu'ils ne le désirent pas, mais parce que notre société dans sa violence exclut les faibles (faibles le sont-ils vraiment ?) et les inadaptés (et pourquoi le sont-ils ?)

Violence des forts sur les faibles, violence des faibles contre les forts, nos sociétés balancent entre ces deux écueils comme si l'opposition liberté-

égalité était insurmontable. Les contradictions déchirent la société, coïncés que nous sommes, entre la valeur-travail, le travail supposé seul créateur de richesses, le plein-emploi impossible, la redistribution jugée excessive.

Il faut se poser la question. Quelle est la loi commune qui transcende les conflits, qui nous rend solidairement, économiquement liés ?

C — Le lien temps-monnaie

La cohésion sociale ne peut plus reposer sur la valeur-travail. Cette référence pourtant bien ancrée dans nos mentalités, n'est plus la justification de notre solidarité et de nos différences. L'erreur et ses conséquences n'est pas nouvelle. Elle réside dans la confusion entre les apparences et l'essence, entre les formes concrètes visibles et la réalité. Rappelons nous que lorsque la terre était « apparemment » la source unique de toutes les ressources, les physiocrates déclaraient l'agriculture seule activité productive. On sait combien longtemps il a fallu pour admettre que l'industrie et les services contribuaient aussi à la création de richesses. Hors le travail salarié, ou le travail indépendant validé par le marché, sanctionné par un revenu primaire en monnaie, considéré pour cela comme seul productif, n'y a-t-il pas encore aujourd'hui d'autres activités humaines, sources de valeurs, pour l'instant négligées ou ignorées ?

Pour rejoindre l'essentiel, toute science cherche à réduire les « dimensions » fondamentales à partir desquelles, elle décrit et interprète les observations. En physique, après les trois dimensions de l'espace et celle du temps, on est parvenu à concevoir et imposer un continuum espace-temps et à la limite une seule dimension spatio-temporelle ; on tente, de même, d'unifier les « forces » qui gouvernent le monde matériel.

La science économique a suivi le même chemin. Quand on observe la vie économique, on est d'abord stupéfait par la multiplicité sans cesse croissante des produits, des biens et des services, qui circulent, que l'on fabrique et que l'on échange. Vu du côté de la production, on ordonne la multiplicité par des classements, en « branches », (l'agriculture, l'énergie, l'automobile...) puis en secteurs, (primaire, secondaire, tertiaire...). Au mieux on aboutit à des représentations binaires, travail-capital, offre-demande, consommation-investissement, intérieur-extérieur... multiples couples de repères, de grandeurs synthétiques qui permettent de décrire, d'analyser, d'expliquer. Mais si l'économiste dispose d'unités physiques de mesure, les tonnes d'acier, les mètres de tissus produits... il ne peut additionner pour obtenir le volume total de la production. Dans sa globalité la réalité économique n'est pas mesurable en données physiques, elle ne peut être appréhendée qu'à travers les valeurs monétaires.

Cependant si la monnaie est l'instrument indispensable qui « révèle », elle intervient comme un miroir sur lequel on essaye d'observer la vie économique. Est-elle un miroir parfait ? L'image qu'elle nous renvoie n'est-

elle pas brouillée, ou déformée ? L'interrogation est constante. Quel crédit accorderions-nous à un appareil optique mesurant les longueurs, où les lentilles seraient tantôt concaves, tantôt convexes, changeant les résultats sans que l'on puisse savoir si les différences sont vraies ou dues seulement aux variations de l'appareil ? C'est le problème majeur de la science économique sur lequel les économistes s'échinent. Ils s'acharnent à distinguer le « réel », du monétaire, c'est à dire les quantités concrètes et palpables, des valeurs qu'elles représentent mesurées en monnaie. Toute la vie économique se projetterait ainsi sur deux dimensions : l'économie réelle et l'économie monétaire. Non, le réel que l'on veut dévoiler, n'est, ainsi conçu, qu'une illusion. Les objets que l'on produit, que l'on détient ou que l'on accumule et dont on veut mesurer le volume, ne sont que du temps mis en forme. Dans leur essence, les échanges économiques sont des échanges de temps, et les deux dimensions de l'économie sont le temps et la monnaie.

La masse monétaire, est une quantité (d'unités monétaires) de francs en France, existant en permanence, c'est un stock, constamment présent. Dire, par exemple, que la masse monétaire est de 2 000 milliards de francs, c'est dire, (tant qu'elle est égale, fixée), que si on pouvait à chaque instant compter toute la monnaie, on trouverait aujourd'hui à midi 2 000 milliards, à minuit 2 000 milliards, demain 2 000 milliards... Evidemment le montant du stock n'est pas indéfiniment immuable, on peut l'accroître, il y a création monétaire, mais l'important est que cette quantité mesurée de monnaie, cette masse, est un éternel présent.

Le temps, lui, s'écoule continuellement et accompagne le mouvement perpétuel de la vie économique, c'est un flux, courant de temps, que l'on compte en durée, ou en période pendant laquelle, les individus emportés tous à la même vitesse du temps, s'échangent du temps. Lorsque ces échanges transitent par la monnaie, ils dynamisent le stock de monnaie en flux de revenus monétaires.

Aujourd'hui, dans la même journée vécue par Pierre et Paul, 10 000 francs faisant partie du stock de monnaie sont passés de Pierre à Paul, Paul a apporté à Pierre l'objet qu'il désirait et a reçu 10 000 francs en échange. Un flux de monnaie est sorti de Pierre, entré chez Paul, pour Pierre c'est une dépense, pour Paul un revenu.

Si on compte toutes les entrées, et seulement elles, c'est-à-dire les revenus primaires, de chacun des membres d'une même population, vivant avec la même unité monétaire, sur une période donnée, (la semaine, le mois ou l'année), on obtient deux résultats, deux informations.

1°) La courbe de répartition des revenus primaires, résultant directement des échanges interindividuels, pour toute la population concernée. Par exemple 5 % de la population auront capté 1 000 francs, 18 %... 2 000 francs..., tous ces revenus sont issus du même stock de monnaie. Malgré les aléas des rencontres et des échanges, la loi de grands nombres fait que cette courbe représentative de la répartition des revenus, a toujours la même allure, elle correspond à une loi, de répartition statistique.

2°) Si l'on additionne tous les revenus captés, on trouvera peut-être la première semaine 40 milliards, la semaine suivante 30 milliards, semaine de moindre activité, la semaine suivante peut être plus, 42 milliards, etc.

Sur une période d'un « mois » la somme sera plus grande, mettons 200 milliards, sur un trimestre encore plus... Il y aura obligatoirement une période pour laquelle la somme totale des flux de revenus engendrés par les échanges sera juste égale au stock de monnaie (2 000 milliards).

Cette période est une unité de temps, très caractéristique ; supposons que ce soit ici l'année, on dira que « l'unité de temps économique » est l'année. *L'unité de temps économique est la durée du temps physique pour laquelle la somme des flux de revenus est égale au stock de la masse monétaire.*

On s'étonnera peut être qu'il faille définir, une « unité de temps économique ». Mais d'après ce que l'on a dit plus haut sur la relativité du temps, cela ne devrait plus surprendre. Les astrophysiciens ont bien été obligés de compter les distances de l'espace sidéral en années-lumières, c'est-à-dire la durée de temps physiquement comptée que met la lumière, à sa vitesse connue, pour nous parvenir de l'étoile qui l'a émise. De même, il s'agit pour nous de fixer une correspondance parfaite entre la mesure du temps physique et sa projection dans le domaine de l'économie, de normer le repère temps-monnaie. L'unité de temps économique est donc la durée de temps physique, telle que le stock de monnaie, soit exactement reconstitué par la somme des flux de revenus que les échanges ont engendrés.

Ces deux informations, la courbe de répartition des revenus et l'unité de temps économique, ne sont pas seulement formelles, outils abstraits servant aux seuls économistes, elles ont une signification humaine et sociale capitale.

La courbe de répartition des revenus primaires suit une loi statistique, une loi au sens d'une réalité qui individuellement et même collectivement nous dépasse et par là nous unit. Quoi que nous fassions, quelles que soient nos règles et conventions, quelle que soit même la nature de nos échanges, libres ou administrés, la distribution des flux de revenus aura toujours la même allure. Certes certaines de ses caractéristiques peuvent changer selon les pays, selon les époques, elle peut traduire une plus ou moins grande inégalité, il n'empêche que comme la pesanteur, sur terre, on ne peut y échapper. Connaître cette loi, l'observer, mais aussi en comprendre la genèse est indispensable, d'autant plus que la courbe constatée, celle que les statisticiens enregistrent et publient concernant les revenus personnels des individus, est une information tronquée. En effet tous les échanges de temps ne transitent pas par la monnaie. Il y a des trocs de temps. Les services rendus à l'intérieur d'une famille, la relation entre la mère et l'enfant, restent invisibles, non enregistrables, puisque sans trace monétaire. Voilà une source de richesse, une part de valeur créée, qui échappe à notre système d'enregistrement des échanges et des richesses, fondé sur les seuls échanges marchands, monétarisés.

Même tous les échanges monétarisés, engendrant les flux de revenus, ne sont pas comptabilisés. C'est le cas du travail noir. Les seules traces monétaires visibles sont celles que nos conventions et règles locales autorisent à révéler. La conséquence de ces imperfections, imprécisions, approximations, est que l'unité de temps économique, est une mesure affectée d'une erreur. Heureusement que le poids de la loi statistique qui gouverne, en toute circonstance, la répartition des revenus, donne une relative stabilité aux résultats. Comme les données observées de la statistique des revenus sont la seule source d'information, qui hors des réserves que nous avons formulées, est la transcription directe de l'activité et des échanges inter-individuels, c'est notre base, c'est sur elle que nous opérons les mesures concrètes.

Nous avons donc une population d'individus, qui vivent le même temps physique, qui utilisent la même monnaie. Ils disposent tous ensemble d'une masse monétaire. Ils échangent entre eux du temps qui prend la forme d'objets ou de services qui génèrent des flux de revenus, comme les traces visibles de leurs rencontres. Ces revenus se répartissent selon une loi statistique.

Comparons alors deux pays, ayant le même stock de monnaie, la même courbe de répartition. Celui des deux qui aurait des échanges moins nombreux et moins intenses (de moindre valeur monétaire échangée) aura comptabilisé une somme totale de revenus moindre, pour une période identique. Le temps (t_2) économique de ce pays sera plus long, que pour l'autre (t_1) : 1 000 milliards de francs de stock, peut engendrer en 6 mois d'échanges 1 000 milliards de revenus ou exiger 1 an, si les échanges économiques sont peu nourris.

t_2 est plus grand que t_1 : le temps s'écoule économiquement moins vite.

Si un citoyen de pays 1, veut s'installer dans le pays 2, économiquement moins actif il ressentira réellement, dans le vécu, cette différence. Tout semble plus lent, les négociations, les contrats, les échanges, la circulation des biens, des services et de la monnaie.

Cette sensation, tout le monde la connaît, c'est celle du Français allant en Egypte, ou dans n'importe quel pays sous-développé. Il enrage devant les palabres commerciales, les lenteurs des administrations, l'indolence des employés. On y prend son temps. Le temps a une qualité différente. C'est la relativité économique du temps.

Mais plus spectaculaire, si notre Français s'installe durablement dans ce pays, plus il s'intègre et plus la sensation première s'estompe. Il se coule dans le nouveau rythme et s'il doit revenir après quelques années dans son pays développé, il trouvera que ses concitoyens sont vraiment pressés, bien inutilement agités. L'unité de temps économique n'est pas une mesure « neutre », elle caractérise vraiment une communauté. Elle découpe dans un monde indifférencié, planétaire, ayant maintenant la même horloge physique, des communautés d'individus, qui sont unis, soli-

darisés parce qu'ils vivent aussi selon le même rythme économique, selon la même unité de temps économique. Ces individus forment un ensemble économique, qui a en plus la caractéristique de faire circuler en son sein une même monnaie.

La France est en quelque sorte un « ensemble économique », qui s'identifie par rapport aux autres par sa monnaie, la masse monétaire dont elle dispose, et par son unité de temps économique. La nature, l'intensité de ses échanges, les particularités de son mode de vie, fixent la durée au bout de laquelle la somme des flux de revenus monétaires égale la masse disponible.

On comprend qu'une description globale, totale pour la France, la différencie ainsi, des pays qui l'entoure. Sa monnaie et son unité de temps économique la personnalise, mais n'explique pas à elle seule, pourquoi elle reste cohérente, pourquoi les individus qui la composent restent solidaires. La « relativité économique du temps » existe aussi entre Français. Le provincial qui vient à Paris, ressent une différence de même nature que le Français en Egypte. C'est qu'entre les Français il y a quelque chose de plus, il y a un rythme, un battement commun du temps : un étalon-temps propre à l'ensemble des Français. Une analogie peut l'illustrer ; pour l'homme dans son entier, vu de l'extérieur, tous ses membres, ses organes, ses cellules vivent ensemble, soumis au même déplacement : c'est une unité temps-propre, une île-univers dans l'ensemble des hommes, mais chaque cellule ou chaque organe peut avoir un rythme propre, tout en étant toujours conditionnés, soumis au rythme cardiaque de tout l'homme. Voilà leur loi.

Prenons une communauté comme par exemple la population française. Elle est caractérisée par la mesure physique de son unité-temps économique. Admettons que se soit l'année. Les périodes unités, les années, se succèdent, le temps se déroule, identique pour tous. Pourtant chacun le remplit et le vit de façon personnelle. Chacun partage son temps entre le temps socialement contraint et le temps disponible. On désignera par x le temps disponible et $(1 - x)$ le temps socialement contraint, leur somme étant égale à l'unité-temps.

Quelles que soient les conventions, l'organisation juridique et sociale, la sévérité des contraintes, les membres de la population s'activent en s'échangeant du temps, ces échanges sont matérialisés par des biens et services, médiatisés par la monnaie générant des flux de revenus monétaires.

A l'origine, les activités propres à chacun étaient intimement mélangées. On était à la fois producteur et consommateur et dans le temps affecté à la chasse, ou la pêche, il y avait à la fois, de la nécessité et du choix. Il y avait une part de temps naturellement contraint par les exigences de la nature et du temps disponible.

Aujourd'hui l'économie moderne et le salariat nous ont spécialisés. Dans l'unité de temps, chacun de nous est tour à tour, successivement,

un « actif » participant à la création de biens et services échangeables, recevant en contrepartie, lorsqu'il est reconnu comme tel, de la monnaie, pour être un « jouissif » tirant satisfaction de l'usage de sa monnaie.

On l'a vu, le temps que l'on « sacrifie » comme actif est le temps socialement contraint. Mais à l'intérieur du temps disponible, il existe encore des activités qui mélangent contrainte et liberté, sacrifice et satisfaction. En choisissant librement d'adhérer à une association, je m'engage à supporter des contraintes régulières, presque semblables à celles de mon emploi salarié. C'est du temps personnellement contraint. En fait le temps personnellement contraint est un sacrifice consenti, tant que la satisfaction qui lui est associée reste supérieure au sacrifice. Sinon je renonce à cette contrainte, je quitte l'association. Ce qu'aujourd'hui je ne peux faire sans risques avec mon emploi, avec mon temps socialement contraint, puisque j'ai besoin de monnaie médiatrice pour occuper mon temps disponible.

Il se peut, évidemment, qu'occasionnellement même dans une activité librement choisie, on retire le sentiment de temps perdu. On ne doit pas toutefois le qualifier de temps contraint, c'est seulement la satisfaction retirée qui n'est pas à la hauteur de la satisfaction attendue.

Rappelons enfin que la différenciation des partages du temps, entre deux individus de même fonction, de même diplôme, de même contrat à durée conventionnelle de travail, ou de deux personnes placées à des échelons différents de la hiérarchie, viendra de la possibilité d'insérer dans le temps de travail socialement contraint, théoriquement identique, des activités qui ressortent du temps personnellement contraint, en quelque sorte des activités choisies, augmentant ainsi de fait le temps disponible x . C'est cette différenciation des partages personnels de temps, des « temps propres », entre $(1 - x)$ et x , qui est à la source des différences de revenus. Cela peut paraître paradoxal, à tous ceux qui pensent toujours valeur-travail, mais plus on profite d'un temps disponible élevé, plus on gagne en revenus monétaires. C'est que celui qui capte, dans la somme totale des flux de revenus, un flux relativement plus grand, se comporte comme si son temps économique » était plus petit. Il est « économiquement » reconnu plus efficace, plus vif, plus productif, dans les activités reconnues socialement productives. Son temps a pris une « qualité » différente, il est plus « riche » en monnaie. Somme toute cette observation n'est pas propre à notre monde développé, salarial. Elle ne fait que reproduire une situation antérieure, les maîtres, les seigneurs, les nobles, les rentiers, les capitalistes forment une suite ininterrompue de privilégiés cumulant temps disponible, richesses, pouvoir.

Changeons maintenant de perspective. Réunissons tous les membres de la population, en comptant vraiment tout le monde, les enfants, les femmes, les vieux... actifs et inactifs. Considérons cet ensemble comme une seule personne, que l'on sait composée d'individus nombreux, mais que l'on ne différencie plus, où les différences d'efficacité ne sont plus

réperables, et observons comment cette population partage son unité de temps pour obtenir la même quantité totale de ressources produites, de richesses.

Cette population sacrifie une part k de son temps. k , est une moyenne statistique de tous les temps socialement contraints des membres de la population. Avec deux précisions complémentaires :

Le temps socialement contraint contient le temps de travail proprement dit, pour autant qu'il soit imposé par la société, indispensable à l'obtention d'un revenu monétaire, mais aussi toutes les activités contraignantes qui lui sont associées. Le temps de transport, totalement subi par certains, partiellement choisi ou adapté par d'autres.

k est une moyenne «harmonique» des TSC (temps socialement contraints) et non, comme Marx l'avait envisagé pour le temps de travail, une moyenne arithmétique ; k est en France, voisin de 0,25. Cela indique qu'en «moyenne» chaque français, quel que soit son emploi, son âge, son sexe... doit «donner», 25 % de son temps, pour obtenir la totalité constatée de la production nationale.

Ainsi une population, bien personnalisée par sa monnaie et son unité de temps économique, apparaît un peu comme un organisme vivant, dont chaque citoyen est comme une cellule. Chaque cellule indifférenciée, participe à la vie de l'ensemble et pour cela sacrifie en moyenne un temps contraint k , et profite d'un temps disponible $(1 - k)$. Toutefois si l'on observe plus attentivement, qu'on pénètre à l'intérieur de cet organisme, on constate qu'en réalité, chaque cellule possède un rythme propre, qui s'écarte plus ou moins de rythme commun, étalon. Chacune a un temps disponible x et un temps socialement contraint $(1 - x)$.

k révèle un rythme comme celui d'une respiration, après le temps de l'inspiration, de la contrainte ou de l'effort, vient celui de l'expiration, de la libération, du choix. Rapporté à l'unité de temps économique, « k » est l'étalon temps de la population.

Si cette année, l'activité économique s'accélère en France, par le nombre et l'intensité des échanges, on obtient une plus grande somme de flux de revenus monétaires. Si la masse monétaire est restée identique l'unité de temps économique devient plus petite. Au lieu d'un an, on reconstitue par exemple le même stock de monnaie en 11 mois. On a gagné du temps, on a libéré un mois disponible sur l'année. C'est un gain de productivité. On a obtenu le même résultat avec moins de temps sacrifié, de temps socialement contraint. L'étalon-temps k , doit diminuer. On démontre que c'est exact, l'étalon temps k baisse au même rythme que s'accroît la productivité plus précisément comme «le surplus de productivité»²¹.

Mais on remarque aussi que si on augmente la masse monétaire, au même rythme que diminue l'étalon-temps c'est-à-dire qu'augmentent les flux, l'unité de temps économique ne change pas. Elle reste constante. Le lien temps-monnaie reste fixe.

Tout se passe comme si on avait deux réservoirs liés par un écoulement en pente. Pour un volume donné d'eau du réservoir supérieur (représentant le stock de monnaie, la masse monétaire) et une pente donnée de l'écoulement (représentant l'étalon-temps k). L'unité de temps économique est la durée d'écoulement au bout de laquelle le réservoir supérieur s'est totalement vidé dans le réservoir inférieur.

Si on accentue la «pente» de l'écoulement (productivité accrue, k plus petit) la durée d'écoulement diminue.

Si l'on désire conserver, dans cette nouvelle configuration, la même durée d'écoulement (la même unité de temps économique) il faut augmenter la quantité d'eau du réservoir supérieur (accroissement de la masse monétaire) dans une proportion qui compense exactement l'accroissement de la vitesse d'écoulement.

Si l'on désigne par M , la masse monétaire, par N le nombre d'individus de la population, l'unité de temps économique reste constante, tant qu'à l'échelle de toute la population ($k \times M$) reste constant, ou à celui de chaque individu le produit ($k \times m$) avec $m = \frac{M}{N} \cdot (k.m)$ est la mesure en

monnaie de l'étalon-temps. km est la valeur-temps. C'est la loi commune économique qui fait de tous les individus des membres solidaires d'une même entité définie par la même unité de temps économique, d'un même organisme social vivant.

Tout ce qui vient d'être présenté, peut passer pour une théorie de plus qu'on demande au lecteur de croire. C'est que nous avons plutôt cherché à bien faire ressentir par l'intuition ce que l'analyse scientifique démontre exact. Exact parce que la cohérence logique est reconnue, et parce que l'expérimentation sur les grandeurs observées la confirme²². Il faut aller plus loin : comprendre pourquoi et comment, cette valeur-temps, jusqu'à présent ignorée, assure fondamentalement notre cohésion sociale, notre solidarité, en même temps que nos différences de «revenus». Saisir combien sa connaissance change notre vision de l'économie et de l'organisation sociale. Pressentir qu'une autre société se façonne lentement à la fois plus libre et plus solidaire et qu'elle exige de substituer la valeur-temps à la valeur-travail.

D — La valeur-temps

La loi de la valeur-temps fait du temps le fondement de la valeur, des biens, services et activités. Elle traduit en théorie le sentiment commun : l'importance que l'on accorde aux choses dépend du temps qu'on leur consacre.

Nous tenterons de développer cette théorie en recourant le moins possible à l'analyse scientifique, technique, de l'économie.

Chacun remplit son temps de manifestations matérialisées. Le temps s'efface derrière les formes ou les images qu'il prend. Chaque occupation, chaque objet va prendre pour chaque individu des valeurs différentes, valeurs vraies, valeurs d'usage. On cherche à exprimer cette valeur d'usage.

L'économie nous dit que tout homme rationnel, va chercher à rendre maximum la valeur totale de chaque journée, qu'il va chercher à maximiser sa satisfaction sous la contrainte que l'unité de temps est fixée, qu'il y a en quelque sorte une rareté essentielle: le temps.

Appliquant ce postulat, chaque unité de bien aura une valeur proportionnelle à la fraction de temps qu'il remplit.

Toutefois le temps affecté à ces objets, ou services échangeables n'épuise pas toute l'unité de temps. Il reste du temps libre.

La valorisation se mesure en temps. Mon activité économique épuise $\frac{3}{4}$ de mon temps, vaut, puis-je dire, $\frac{3}{4}$ de l'unité de temps, dans laquelle si le boire vaut $\frac{1}{10}$ et le manger $\frac{2}{10}$ j'accorde deux fois plus de valeur d'usage au manger qu'au boire.

Si nous prenons deux individus qui échangent du temps en troquant les biens, ils se comprennent parfaitement quand ils parlent temps. Ils peuvent comparer directement leurs valeurs d'usage. Le poisson représente par exemple pour Pierre $\frac{1}{100}$ de l'unité de temps, et la viande pour Paul $\frac{2}{100}$ de la même unité de temps. On remarquera cependant qu'on ne sait pas à priori à quel taux d'échange aboutira la négociation du troc, c'est-à-dire à quelle «valeur d'échange» s'établira ce marché. On sait seulement que cette valeur d'échange se situera entre les valeurs d'usage de l'un et de l'autre. On comprend aussi que même si Pierre est plus efficace que Paul en tous produits, qu'il leur consacre moins de temps, il a quand même intérêt à échanger avec Paul, en offrant les objets où il est comparativement le plus efficace. C'est ce qu'on appelle en économie la loi des coûts comparatifs.

Une telle négociation possible à deux, devient beaucoup plus délicate à mener à trois ou plus, surtout si l'on introduit l'éventualité d'échanges intermédiaires ou croisés. La monnaie, ou tout objet de référence servant de norme de mesure devient indispensable et permet de multiplier les échanges. Supposons que nous introduisions la monnaie, médiatrice des échanges, que nous donnions une même quantité de jetons à chacun, par unité de temps, 100 jetons par exemple. Les échanges s'effectuent maintenant objet contre jetons.

Puisque chaque unité de bien, a une valeur proportionnelle à la fraction de temps qu'on lui consacre, la valorisation est immédiate. Si 1 litre d'eau correspond à $\frac{1}{20}$ du temps unité et 1 kg de viande à $\frac{1}{10}$, 1 litre d'eau vaut $\frac{100}{20} = 5$ jetons et 1 kg de viande vaut $\frac{100}{10} = 10$ jetons. Ce sont les mêmes valeurs d'usage dont on prend seulement la mesure en monnaie.

✦ Mais comme toute mon unité de temps, à moi Paul, ne se manifeste pas en objets échangeables, si $\frac{1}{4}$ de mon temps est libre, seuls $\frac{3}{4}$ des 100 jetons seront répartis en valeur sur des objets. Ma journée économique (Va) vaudra 75 jetons et il restera 25 jetons correspondant à du temps libre, non affectés, en quelque sorte épargnés.

Si la fraction de temps libre de Pierre est de $\frac{1}{2}$, sa journée économique (Vb) vaudra 50 jetons.

Les deux journées identiques en temps, directement comparables en temps, ne le sont plus économiquement en jetons, en monnaie. Quand il est dit qu'1 litre d'eau vaut pour moi 5 jetons, c'est pour une journée valant 75 jetons, si le litre d'eau vaut aussi pour Pierre 5 jetons c'est pour une journée valant 50 jetons. Les 5 jetons n'ont pas le même «poids» dans la journée de chacun.

Pourquoi cette brutale différenciation. Parce qu'on transite par la monnaie et parce que le temps libre est un temps vide d'échanges économiques mais pas sans valeur. Cette valeur reste potentielle et peut réapparaître dès qu'une activité économique s'y insère. Le $\frac{1}{4}$ de mon temps n'a pas pris de forme visible, mais c'est une réserve, et si je ne veux pas annuler cette réserve, je vais réaffecter les 25 jetons aux biens en respectant leurs valeurs relatives. C'est opérer, comme si pour épuiser la dotation en monnaie de l'unité de temps, pour combler celle-ci de tout objet palpable, je décidais d'utiliser tout mon temps libre en l'imputant aux divers biens de mon programme économique, dans les mêmes proportions que l'importance réelle que je leur accorde.

L'intervention de la monnaie change radicalement la signification de mon emploi du temps. Sans la monnaie, le temps libre d'une période, disparaît avec elle. Il ne laisse aucune trace matérielle ou matérialisable. La monnaie réussit cette gageure de conserver le temps qui fuit, elle le cristallise et lui donne la capacité de se manifester à nouveau, même si l'unité de temps est épuisée. Cette remarquable propriété qu'introduit la monnaie, ne doit pas cependant pervertir la compréhension et la juste comparaison des valeurs. Il faut pour cela que chacun ait pour chaque journée, unité de temps, la même évaluation totale en jetons.

Puisque 1 journée de temps de Pierre = 1 journée de temps pour Paul, il faut 1 journée jetons de Pierre = 1 journée jetons de Paul de telle sorte que quand Pierre dit cela vaut 10 jetons, cela vaille aussi 10 jetons pour Paul.

Nous voulons $Va = Vb = ? = k$. 100 jetons avec k inconnu.

Il est clair que si nous continuons à donner le même nombre de jetons par jour, soit 100 jetons à Pierre et à Paul, nous ne parviendrons pas à obtenir cette égalité tant que les temps libres x et y de l'un et de l'autre seront différents. Tant qu'ils occuperont leur temps, d'activités différentes, et un partage de temps personnel qui ne sera pas parfaitement identique, économiquement mesurée en jetons, la journée de Paul sera toujours $Va = (1 - x) \times 100$ et celle de Pierre $Vb = (1 - y) \times 100$ (en reprenant

les chiffres précédents: $x = 1/4$ et $y = 1/2$ $V_a = 75$ jetons, $V_b = 50$ jetons).

On constate que pour réaliser l'égalité $V_a = V_b$ la seule solution consiste à répartir *inégalement* les 200 jetons, à en donner R_a à Paul et R_b à Pierre, tout en épuisant la masse monétaire M disponible, donc tels que $R_a + R_b = 200$ jetons $= M$ et tel que $V_a = (1 - x) R_a = (1 - y) R_b = k \cdot 100$ jetons.

La résolution est simple. On en déduit

$$R_a = \frac{100k}{1-x}, \quad R_b = \frac{100k}{1-y} \quad \text{et} \quad \frac{k \cdot M/2}{1-x} + \frac{k \cdot M/2}{1-y} = M$$

$$k = \frac{1}{\frac{1}{2} \left[\frac{1}{1-x} + \frac{1}{1-y} \right]}$$

k est bien la moyenne harmonique des fractions de temps individuels matérialisés sous forme de produits économiques, de temps sacrifiés en actes, des temps socialement contraints.

Avec nos données chiffrées $x = \frac{1}{4}$, $y = \frac{1}{2}$, $M = 200$ jetons, $m = \frac{M}{2} = 100$ jetons

On trouve $k = \frac{3}{5}$, $km = V_a = V_b = \frac{3}{5} \times 100 = 60$ jetons, $R_a = 80$ jetons, $R_b = 120$ jetons

k est l'étalon-temps. C'est la fraction de temps, que la réunion des deux participants Pierre et Paul, en une personne unique, consacre à l'obtention d'objets interchangeables.

m est la masse monétaire moyenne disponible par individu.

$V_a = V_b = \text{«} km \text{»}$ est la valeur d'usage de référence; identique, en monnaie pour la même unité de temps, c'est la valeur-temps pour une communauté donnée.

La répartition inégale des revenus R_a , et R_b est une conséquence inéluctable des différences individuelles dans l'utilisation du temps, si l'on veut que les échanges en monnaie s'effectuent dans le même langage, ou que les valeurs en monnaie aient la même signification pour tous. C'est parce que les échanges interindividuels de temps sont médiatisés par la monnaie, que les différences de «temps propres, de partages personnels entre temps socialement contraint et temps disponible, engendrent nécessairement, toutes choses égales par ailleurs, des revenus monétaires inégaux.

Le revenu de chacun $R = \frac{k \cdot m}{1-x}$ peut s'écrire $R = (km) + \frac{km \cdot x}{1-x}$

On constate donc que tout individu de la population reçoit un revenu monétaire qui comprend deux parts additives.

– la première (km) est identique pour tous, c'est la valeur-temps

– la seconde $\frac{km \cdot x}{1-x}$ est individualisée. Elle dépend de l'activité qui se

manifeste économiquement. Et l'on retrouve qu'à temps disponible x élevé correspondent des revenus élevés.

L'exactitude de cette loi d'attribution des revenus a été confirmée par les distributions observées des revenus individuels. C'est à partir d'elles qu'on évalue l'étalon-temps k , et la valeur-temps km .

Pour $x = 0$, $R = km$, représente le plus petit revenu monétaire qu'il faut allouer à un membre de la communauté.

$x = 0$ signifie que l'activité ne laisse aucun temps disponible. Cette personne doit sacrifier tout son temps, pour obtenir en contrepartie un revenu monétaire. C'est l'esclave absolu. Ce peut être aussi celui qui est si peu efficace, qu'il ne parvient pas, même en épuisant tout son temps à fournir un produit minimum attendu par la communauté.

On nous dit, ceci est impossible, $x = 0$ n'existe pas. Il faut bien «dormir» et même le plus incapable, le plus corvéable, devra bénéficier d'un peu de temps disponible. Certes, mais la distribution des revenus correspond à une loi statistique et cette référence est une limite. Une valeur limite déterminante. Personne n'a jamais voyagé à la vitesse de la lumière, elle n'en est pas moins la constante fondamentale de la physique.

La valeur-temps (km) est une norme, la base à partir de laquelle se distribuent toutes les valeurs monétaires. Elle est la caractéristique économique fondamentale. Comme le temps cosmique est celui pour lequel le fond du ciel est «uniformément rouge», la valeur-temps est le plus petit revenu monétaire qui échoit aux individus. La mise en évidence de la valeur-temps, dont la rente ou la valeur-travail n'étaient que des succédanés, donnent un nouveau sens à la vie économique.

E — Revenu d'existence — revenu d'activité — exclusion

Pour bien comprendre la signification de la valeur-temps, ce revenu de base, recourons à la physique.

L'énergie est une notion qu'aujourd'hui chacun identifie et pourtant c'est une notion plus mystérieuse qu'il y paraît, qu'on peut définir intuitivement et provisoirement comme la capacité qu'un système a de produire un certain effet.

En mécanique classique, l'énergie d'un corps matériel se présente sous deux aspects.

Il y a d'abord « l'énergie potentielle » c'est l'énergie que possède un corps du seul fait de sa situation au sein d'un champ de forces. Ainsi un corps placé dans le champ de la pesanteur, situé à une certaine hauteur, est capable par sa chute de produire un « certain effet » et possède donc une certaine « énergie ». Cette énergie est une énergie de position puisqu'elle résulte de la simple inclusion du corps dans le champ gravitationnel. Mais les corps possèdent en outre une énergie dès qu'ils sont en mouvement. C'est « l'énergie cinétique »...

Ces formes d'énergie (potentielle et cinétique) sont additives et leur somme constitue l'énergie mécanique totale du corps...

La loi de la conservation de l'énergie, en mécanique, énonce que l'énergie totale (potentielle et cinétique) d'un système isolé (n'échangeant pas d'énergie avec l'extérieur) est constante²³.

En économie, l'analogie est admissible. L'unité de temps étant fixe, identique pour tous, dès que l'on considère un individu, placé au milieu d'une communauté, comme immergé dans un champ d'échanges, il est lui aussi susceptible d'échanger du temps. Il a une capacité d'échange potentielle. On pourrait dire qu'il porte une énergie économique potentielle. Dès que les échanges potentiels deviennent effectifs, quelle que soit la forme de l'échange (troc de temps par un service rendu, ou échange de temps matérialisé par les objets et la monnaie), il y a valeur créée et circulante, il y a une valeur manifestée d'échange de temps.

La valeur potentielle est la valeur-temps, elle dépend de toute l'histoire productive de la communauté, de la multiplicité et de l'intensité des échanges passés, chaque membre, avant qu'il n'échange effectivement du temps, en est indifféremment et identiquement porteur. On pourrait certes présumer qu'un homme de 30 ans, actif, compétent, dont l'offre de temps à travers son activité trouvera une demande, développera ainsi plus d'échanges économiques, que l'enfant dans son berceau. Mais tant que l'échange n'est pas effectif, ce n'est qu'une spéculation. La prévision peut s'avérer totalement erronée. Que cet homme soit frappé d'une langueur dépressive, d'isolement et d'immobilité et que le temps de l'enfant s'emplisse de multiples interventions d'autres membres de la communauté, qu'il provoque des nombreux échanges, il est source plus abondante de valeurs d'échanges. Avant toute réalisation, tous les individus sont indifférenciés. On ne peut leur imputer qu'une même énergie potentielle, celle qui émane de la communauté tout entière, dont la mesure est la valeur-temps, équivalent en monnaie de l'étalon-temps.

C'est pourquoi si la France est plus développée que l'Égypte, si elle obtient une masse de ressources plus grande, plus efficacement, c'est-à-dire avec un sacrifice en temps, donné par l'étalon k, plus faible, le même être, né français n'aura pas la même capacité potentielle d'échanges économiques que s'il était né en Égypte.

Lorsque l'individu échange son temps, quelle que soit son activité, tout se résume dans son partage personnel, de temps socialement contraint (1 - x)

pour bénéficier d'un temps disponible (x), partage déterminé par sa naissance, son environnement, sa personnalité, sa compétence, son efficacité.

C'est pourquoi le revenu de chacun comprend deux parts qui s'additionnent.

— la valeur-temps (km), pendant de l'énergie potentielle, qui est la contrepartie de la productivité de tous, partiellement héritée, et dont on ne peut imputer à personne en particulier les mérites. On peut l'appeler valeur d'usage du temps, identique pour tous,

— et la valeur d'échange effectif du temps, de celui qui participe concrètement par son activité à la création de valeurs supplémentaires, qui est propre à chaque individu en mouvement, pendant de l'énergie cinétique.

Nous appelons la valeur-temps, revenu de base, le *revenu d'existence*. Il est, ou doit être attribué à chacun, de façon inconditionnelle, sans considération, d'âge de sexe ou d'activité. Revenu alloué, non pas pour exister mais parce qu'on existe, qu'on est reconnu membre de la communauté, qu'on est susceptible, potentiellement d'engendrer des échanges de temps, donc de participer à la création des richesses.

Le revenu d'existence, n'est pas la quantité de monnaie qui se calculerait comme juste suffisante pour couvrir des besoins indispensables, minimum. Ce n'est pas un minimum vital. C'est la contrepartie de la reconnaissance de la personne de son appartenance à la communauté. Le revenu d'existence se constate comme le résultat de la productivité passée et présente de tous. Chaque être est un élément du corps social, il vit avec lui au rythme de son mouvement économique, de son battement plutôt, alternant dans l'unité de temps, la fraction commune de temps contraint par la nécessité de produire des ressources (l'étalon-temps k), et son complément (1 - k) de temps disponible affecté, entre autre, à la jouissance de ces ressources.

Plus une communauté est efficace, plus le temps socialement contraint qu'elle doit collectivement supporter pour produire ses ressources se réduit. L'étalon-temps (k) diminuant, si la masse monétaire (m) reste constante, la valeur-temps (k.m) s'abaisse, le revenu d'existence aussi. Beaucoup en sont troublés. Il n'y a là aucune surprise.

Normalement, l'organisation sociale, globale, ne se déforme que lentement, de même que la multiplicité des activités, et les conditions de leur exercice. Une plus grande efficacité, une amélioration de la productivité, font croître la production. L'accroissement de la masse monétaire accompagne la croissance des échanges réels et des flux de revenus. La baisse de l'étalon k est compensée par la hausse des ressources par tête représentée par m. En général le produit k.m, la valeur-temps, donc le revenu d'existence, augmente lentement. Il ne diminue, que lorsque l'efficacité accrue ne sert pas à augmenter les ressources, mais à se donner plus de repos. Le rythme respiratoire change, on inspire plus vite pour expirer plus longtemps. Collectivement la communauté réduit ses contraintes pour bénéficier d'un temps disponible plus élevé, elle souffle.

Toute activité réelle, tout échange de temps, est une création de valeur, seuls toutefois ceux qui sont médiatisés par la monnaie, laissent une trace visible que sont les revenus monétaires, supplémentaires, individualisés. Ce sont des *revenus d'activité*, qui s'ajoutent au *revenu d'existence*, qui sont inégalement répartis.

C'est le temps lui-même qui est potentiellement source de valeur. C'est lui qui nous unit en nous emportant tous dans le même courant, tandis que nos temps propres nous individualisent. Nous sommes ainsi à la fois intégrés, indifférenciés, et personnalisés donc différents. Cette solidarité temporelle, essentielle, vitale se reflète dans le domaine économique, selon la loi d'attribution des revenus.

Cette loi impose l'intégration par le revenu d'existence, identique et inconditionnel, et la différenciation par les revenus d'activité. Les formes concrètes de l'organisation sociale ne peuvent échapper, en tout cas durablement, aux contraintes de la loi. Elles doivent statistiquement s'y conformer. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons pu démontrer que la théorie était confirmée par les faits et qu'en observant la répartition constatée des revenus primaires personnels, on peut extraire la mesure de la valeur-temps.

Si pour se perpétuer nos sociétés ont dû jusqu'ici assurer, à la fois l'intégration, la différenciation et la sécurité de ses membres, elles n'y sont pas parvenues sans aberrations, sans maladies sociales, sans conflits et sans exclusions. Lorsqu'elles se référaient à la rente, ou maintenant à la valeur-travail pour fonder leur mode de répartition des ressources, il leur a fallu élaborer des compensations pour corriger les défauts de la distribution des revenus. Ces défauts étaient inévitables puisque seules les formes matérielles, concrètes, de l'échange de temps étaient retenues comme sources de la valeur.

Aujourd'hui où l'on attribue, théoriquement, un revenu monétaire primaire seulement en contrepartie d'un emploi, ou d'une activité reconnue et validée par le marché, on pratique une redistribution des revenus. On prélève sur les revenus primaires des cotisations qui financent des revenus de transferts comme les allocations familiales. On détermine les bénéficiaires de ces revenus à partir de critères contingents, les charges, en poursuivant la recherche d'une introuvable justice distributive.

Il y a longtemps en effet que les économistes cherchent ce qu'est une « juste économie », un juste partage. La loi de la valeur-temps nous indique au moins où se cache l'injustice. Elle nous montre où sont les exclus, pourquoi et comment ils le sont.

Tout individu reconnu appartenant à la communauté doit donc recevoir sans autre considération, son dû, un revenu d'existence égal à la valeur-temps. Mais si l'attribution est individuelle, elle ne préjuge pas des regroupements que la nature ou la société favorise. Pratiquement, toutes les sociétés laissent une partie de ses membres hors de toute participation productive, les enfants en particulier. Elles juxtaposent des « cellules » de

plusieurs membres, les familles plus ou moins élargies ; en France le « ménage » comprend en moyenne 2,7 personnes.

L'attribution du revenu primaire, peut se faire à travers l'autorité représentative du ménage. Le « chef » du ménage est un écran de répartition qui redistribue les revenus monétaires, sous des formes multiples, à tous les membres de la famille. Il n'en reste pas moins, que le ménage devrait recevoir autant de revenus d'existence, au minimum, qu'il compte d'individus, de n'importe quel âge, de n'importe quel sexe et quelle que soit l'activité du père ou de la mère de famille. Le ménage type français doit recevoir 2,7 revenus d'existence. Si ce n'est pas le cas, c'est la famille tout entière qui est rejetée de la communauté, qui glisse vers l'exclusion.

Ce mode d'allocation des revenus est assez général. Il résulte de la primauté de la valeur-travail. Les enfants, les inactifs... sont considérés comme des bouches à nourrir et non des créateurs potentiels de richesses. Ils ne reçoivent directement aucune dotation monétaire. Toutefois pour qu'ils vivent, parce qu'ils vivent, ils bénéficient de revenus par procuration et il est socialement admis qu'il en soit ainsi. Tout être doit être rattaché à un autre, considéré comme « travaillant » et donc rémunéré. Soit par un lien direct, visible reconnu, l'épouse « inactive » et les enfants d'un homme salarié, par exemple. L'intégration de toute la famille dépend alors du niveau du salaire ; couvre-t-il bien au moins la totalité du revenu d'existence « familial » ?

Soit par un lien social, collectif, anonyme, c'est la redistribution et les revenus de transfert, qui complètent les revenus primaires, qui peut réduire d'autant l'exclusion, mais à la condition de l'avoir préalablement repérée.

Or moins il y a de titulaires de revenus primaires justifiés par l'emploi, plus les « cellules » d'êtres vivants doivent grossir pour atténuer les risques d'exclusion. Le chômage structurel pousse à l'élargissement des familles, comme le montrent les pays sous-développés. C'est aussi vrai, aujourd'hui en Europe, où les enfants prolongent la cohabitation avec leurs parents bien plus longtemps. Il y a un nécessaire renforcement de solidarités familiales, qui s'explique aussi économiquement.

Dans un regroupement, il y a des échanges directs de temps, internes à la famille, qui ne laissent pas de traces monétaires, mais qui n'en sont pas moins créateurs de valeurs. C'est d'ailleurs si vrai que le recours à une aide extérieure pour l'entretien de la maison, ou la garde de l'enfant, se manifeste par un coût en monnaie. En outre, le partage simultané des mêmes objets est également une économie. Le prix d'un téléviseur sur le marché est le même pour le célibataire ou le père de famille, mais quand le téléviseur occupe une part du temps de plusieurs personnes regroupées, son coût en monnaie par rapport au temps échangé, diminue, il y a une productivité interne à la famille. C'est pourquoi tandis que la valeur du revenu d'existence paraît souvent un peu faible pour une personne seule (15 000 F/an en 1984 en France) elle se rapproche pour une famille de 4

personnes du revenu familial minimum, qu'on reconnaît juste nécessaire pour financer les besoins vitaux. La différence vient des échanges de temps à l'intérieur qui créent une valeur ajoutée qui, si elle était évaluée en monnaie, s'assimilerait à des revenus supplémentaires d'activités.

Cette solidarité familiale qui apaise les défauts d'un mode de distribution des revenus inadéquat, a toujours existé. Mais notre époque se distingue avec le « salariat », des époques précédentes, où dominait par exemple l'agriculture.

Il fallait des « bras » : si la solidarité immédiate passait par le regroupement familial, la perpétuation de ses résultats voulait que l'on multiplie les hommes forts actifs à venir et même les femmes reproductrices. Tandis qu'aujourd'hui, si la crainte du chômage et l'absence de revenu forcent les enfants à vivre plus longtemps sous le même toit que leurs parents, on projette un avenir où il y aura de moins en moins besoin de travailleurs, de moins en moins besoin d'hommes. Inconsciemment, l'accroissement des richesses futures s'appuient moins sur une masse de temps conçue en multipliant les individus, qu'en comptant sur l'allongement du temps de vie d'un moins grand nombre.

Ainsi, un actif, chargé de famille, accompagné d'inactifs, écran de répartition, peut recevoir un revenu total en contrepartie de son activité, qui ne couvre pas le revenu d'existence global de la famille, voilà une source d'exclusion, qu'on peut qualifier d'exploitation relative.

Mais on sait aussi que plus une tâche exige un temps socialement contraint élevé, plus le revenu d'activité est faible. Si le revenu ainsi alloué n'excède pas le revenu d'existence, alors l'exploitation est absolue, l'exclusion manifeste. Il est probable que dans les premières années de l'industrialisation, une telle exploitation était un phénomène courant.

A cette époque, l'économie dans son ensemble était peu productive ; les journées de travail très longues et même le recours au travail des enfants devaient se traduire par un étalon-temps k , très élevé, de l'ordre de 0,6. La valeur-temps km , k étant plus proche de 1, se rapprochait de m et le revenu d'existence du revenu moyen. Les salaires des ouvriers, particulièrement faibles étaient donc probablement inférieurs au revenu d'existence. Le salariat naissant correspondait à une exploitation absolue, et l'on comprend le cri de Marx. Tout se passait en effet comme si les ouvriers qui venaient de la campagne, recevaient moins que la valeur-temps, c'est-à-dire moins que la mesure de leur potentiel de valeur, devaient « payer » pour participer aux activités productives, pour travailler, recevoir de la monnaie et bénéficier d'échanges marchands.

Au fur et à mesure du progrès, l'étalon-temps k , a diminué au même rythme que la productivité, tandis que le revenu moyen m s'élevait. Le revenu d'existence est devenu plus faible que le revenu moyen. Si l'on ajoute la création du salaire minimum, résultat d'un progrès social concomitant, l'exploitation absolue disparaît pour l'actif, seule subsiste l'exploitation relative.

Un optimiste pourrait alors suggérer qu'en continuant dans cette voie, en maintenant les règles d'attribution d'un revenu primaire strictement relié à un emploi, en l'élevant toujours, en réduisant en quelque sorte l'échelle des revenus des actifs, et en admettant que tout inactif, trouve un actif qui lui sert de filtre, l'exploitation relative pourrait bien aussi disparaître et avec elle l'exclusion.

Cet espoir, placé dans la survie de notre système salarial, est une illusion et reste en fait une exclusion. Notre mode d'attribution des revenus toujours fondé sur la valeur-travail, ignore le « potentiel » de l'être existant, de son temps, de la personne. Si ce potentiel ignoré pouvait être tout entier compensé par des échanges directs de temps, sans monnaie, si des solidarités naturelles de proximité pouvaient encore s'exercer, peut-être cette lacune serait surmontable. Mais l'évolution éloigne toujours plus cette éventualité. Les échanges marchands, la monnaie, envahissent tout. Sans équivalent monétaire du potentiel, il n'est même plus possible d'amorcer la communication avec les autres. Les enfants, les étudiants, la mère au foyer deviennent dépendants. Ils l'étaient certes déjà ; ils le ressentent aujourd'hui intensément comme une non-reconnaissance de leur personnalité. La moindre relation avec l'extérieur exige de la monnaie. Et que dire de ces jeunes qui cherchent un emploi et de ceux qui perdent le leur. Ils s'enfoncent irrémédiablement dans l'isolement. L'exclusion exerce sur eux une violence telle qu'ils versent dans l'abattement et la clochardisation, ou pour d'autres qu'ils la compensent, par une violence vengeresse qui éclate comme un appel. J'existe, le reconnaissez-vous ? Or ce cri est vraiment, économiquement justifié. Ignorer que le temps de chacun est potentiellement créateur de valeur, s'accrocher à la valeur-travail devient un déni de raison. La seule question qui subsiste c'est comment transformer, le plus vite possible et sans fracture sociale, notre mode actuel de distribution des revenus ? Faire concrètement en sorte que chaque citoyen quel que soit son âge, son sexe, son activité, soit reconnu comme une personne appartenant à la communauté et reçoive son revenu d'existence.

Comment oser modifier un système qui fonctionne encore au bénéfice d'une majorité quand on vit dans une démocratie, rétorque-t-on ? Nos sociétés blasées sont revenues de l'idéal révolutionnaire croit-on ? Elles n'aspirent qu'à vivre repues, en parlant quelquefois de la misère, sans la côtoyer, en acceptant à l'occasion de la secourir.

Ce n'est pas par hasard si la même exigence, aux nuances d'expressions près, apparaît simultanément dans plusieurs pays et est proposée par plusieurs analystes. Allocation universelle en Belgique, Basic Income en Angleterre, au Canada, Basic Inkomen en Allemagne, aux Pays-Bas, revenu d'existence en France. Les chemins qui y mènent sont divers. Ici c'est l'économie qui prévaut, là, la nécessité de simplifier une gestion devenue trop complexe de la redistribution, ailleurs c'est la coexistence insupportable de la misère dans nos économies d'abondance. Partout c'est la reconnaissance que la solidarité doit remplacer l'assistance ou la charité

anonyme. Or la transformation est simple et sans risques économiques. Elle ne fera que calquer la pratique sur la réalité de la loi commune, sur la valeur-temps.

F — La transition

Il ne s'agit pas de rêver à une société parfaite, d'imposer une société clés en mains, même si chacun peut postuler à loisir à un avenir meilleur.

Le professeur anglais James Meade, prix Nobel d'économie, vient de publier, ce qu'il considère comme un aboutissement testamentaire dans, son dernier livre: *Les Agathotopiens*.

Il faut se rappeler que le Professeur Meade a publié de nombreux travaux théoriques, qu'il a fait le tour des systèmes et structures économiques, qu'il est enfin mondialement connu par le rapport Meade sur la fiscalité en Grande-Bretagne, rapport commandé par le gouvernement, où avec plusieurs centaines de chercheurs et après plus de deux ans de travaux, il a magistralement démonté les ressorts de l'efficacité et de l'équité fiscales, qu'une telle autorité, au terme de sa vie de recherches, retrouve l'enthousiasme de sa jeunesse pour décrire, une population idéalement organisée, se répartissant les revenus, sur le seul mode assurant à la fois un partage égalitaire et la liberté d'activité, conformément à ce qui vient d'être présenté, est d'un grand réconfort.

L'originalité de la démarche de Meade, vient de ce qu'il s'appuie sur les droits de propriété. Il s'occupe prioritairement de partage de la fortune, du capital accumulé, pour solutionner celui des revenus.

En Agathotopie, 50 % du capital productif des entreprises appartiennent, à travers l'État, à la communauté, 50 % sont laissés dans le domaine privé. Le revenu d'existence, identique pour tous les citoyens, résulte du partage des revenus tirés des «entreprises nationales»: c'est un dividende national également distribué à tous. Les revenus d'activité résultent du libre fonctionnement des 50 % laissés à l'initiative privée.

Pour Meade, le niveau du revenu d'existence est bien aussi un résultat celui de l'efficacité, de la productivité du pays, mesurée par les profits issus de l'appropriation commune de la moitié du capital productif. Ce revenu est bien attribué «parce qu'on existe et non pour exister» dont on ne calcule pas le montant à partir d'une évaluation des besoins minimums, mais à partir de la productivité de l'économie dans son ensemble. En cela, il rejoint parfaitement ce qui a été dit.

Par contre, lorsqu'il postule un partage 50/50 des sources productives de la richesse, il impose une vision personnelle de la société qu'il juge ainsi équilibrée. En cela, au moins pour la France, il s'écarte de la mesure exacte. L'étalon-temps tiré de la répartition constatée des revenus, est en France égal à 0,25. Le revenu d'existence représente donc le 1/4 et non la moitié de la masse des revenus. Faut-il alors proposer un partage de

1/4 et 3/4 du capital productif en France, comme moyen d'instaurer le revenu d'existence? Ce serait ouvrir à nouveau un débat sur les nationalisations, assorti certes d'une justification différente et en imposant que les résultats des entreprises nationalisées soient également distribués entre tous les citoyens. C'est une suggestion qui appelle des réserves. Elle suppose un rendement uniforme pour l'ensemble des entreprises. Ce n'est pas le cas, on le sait. Dès lors qu'elles seraient les entreprises à nationaliser dont on serait assuré que les dividendes couvriraient le montant du revenu d'existence, aujourd'hui et en permanence?

Il est certain que l'instauration du revenu d'existence, s'accompagnera dans l'avenir d'une inévitable réflexion sur l'héritage, mais pour l'heure, sans bousculer les formes d'appropriation, il est plus simple d'agir directement sur les revenus.

Le revenu d'existence s'élève en 1990, en France, à 17 900 F par personne et par an que nous arrondissons à 18 000 F soit 1 500 F par mois²⁴.

Si on a bien compris, ce qu'est la valeur-temps, on sait que tout revenu monétaire additionne deux parts. Le revenu d'existence et les revenus d'activité, c'est-à-dire, qu'aujourd'hui, tous ceux qui reçoivent un salaire, ou un revenu direct supérieur au revenu d'existence, le perçoivent déjà sans le savoir.

En gagnant 10 000 F/mois, je touche en fait 1 500 F de revenu d'existence et 8 500 F de revenu d'activité.

On pourrait estimer que tous les citoyens français, enfants, femmes au foyer, exclus du travail, qui ne reçoivent pas 1 500 F/mois au moins, correspondant à leur revenu d'existence, ne sont pas rémunérés au potentiel d'échanges qu'ils représentent, parce que les revenus d'activité, dans l'ignorance, l'approximation et les tâtonnements pratiques de nos économies, sont trop élevés.

Imaginons qu'instantanément nous photographions la situation actuelle en révélant la nouvelle distribution des revenus, celle où chacun quel que soit son âge reçoit le revenu d'existence et où en plus les «actifs» perçoivent leurs revenus d'activités, en comptant 56 millions de français dont 22 millions d'actifs.

Le montant brut total du revenu d'existence est 56 millions x 18 000 F = 1 008 Milliards.

Mais les actifs le reçoivent déjà, dans leur revenu total pour une somme de 22 millions x 18 000 F = 396 milliards.

Les allocations familiales et les autres prestations correspondant à des états de l'existence (être enfant, femme au foyer, être handicapé...): sont financées par les prélèvements, cotisations sociales pour 200 milliards.

Les aides à l'agriculture et aux populations agricoles par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture et de la Politique agricole commune de la CEE correspondent à un supplément de revenu, déjà pratiquement supérieur au revenu d'existence, que devraient recevoir les agriculteurs et

leurs familles. Ces sommes malheureusement sont fort mal distribuées tant elles sont mal justifiées, tout entières destinées aux subventions et sanctions par produits, représentent 80 milliards. Toute une série de dépenses compensatrices, actuelles; dites pour «l'emploi», et en fait pour compenser la mise au chômage sont estimées à 72 milliards. Ainsi, directement insérés dans les revenus primaires, ou après prélèvement social, fiscal et redistribution, (396 + 200 + 80 + 72) 748 milliards participent déjà au financement de ce qui reviendrait au revenu d'existence. Il reste donc 260 milliards à financer. Ici commencent les débats techniques sur les meilleurs moyens d'y parvenir. Plusieurs observations, préalables sont indispensables pour bien clarifier le changement.

— Une part importante du montant total du revenu d'existence, apparaît donc déjà régulièrement versée, mais les motifs de ces attributions sont multiples; il faut donc, pédagogiquement en révéler la présence et le sens, à tous ceux, qui sans le savoir, en reçoivent tout ou partie.

Ainsi, dès à présent, sur les «feuilles de paye» d'un salaire à 10 000 francs on pourrait faire apparaître:

Revenu d'existence	1 500 F
Revenu d'activité	8 500 F
Salaire brut	10 000 F

Dès lors, la question suivante naît. Les employeurs peuvent-ils et doivent-ils conserver ce rôle d'écran de répartition pour leurs employés au même titre que le père de famille pour ses enfants? Ne faudrait-il pas que les employeurs versent ce revenu, à un organisme intermédiaire qui serait chargé de payer tous les citoyens. D'autant qu'en cas de rupture de contrat de travail, le salarié devra continuer à recevoir le revenu d'existence.

— Actuellement les prélèvements et la redistribution dépassent largement les 748 milliards recencés, le budget social de la nation s'élève à plus de 1 800 milliards/an. Ne confondons pas. La «Sécurité sociale» n'est pas concernée, ni amputée par le revenu d'existence, lorsqu'elle couvre les dépenses de santé, les accidents divers... tous les risques collectivement pris en charge... tout ce qui relève d'une «assurance».

— Il est donc clair, que pour 748 milliards, c'est la présentation ou la justification qui change et que prolongeant les modalités actuelles d'allocations de revenus ou pourrait

a) réunir ces 748 milliards

b) trouver 260 milliards supplémentaires et attribuer à tous les citoyens le même revenu d'existence de 1 500 F par mois.

Une réorganisation administrative réduisant la multiplicité des «guichets» de l'allocation, associée à un effort de redistribution permettrait de passer sans mal à la nouvelle distribution des revenus.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'un simple accroissement des prélèvements, social et fiscal, devrait suffire. D'ailleurs, en redistribuant d'abord également les sommes existantes, ici les 748 milliards, la première

étape conduirait au versement d'un revenu partiel d'existence (Partial Basic Income) c'est ce que proposent nos collègues anglais.

Même si, l'augmentation quasi irrésistible des prélèvements que nous connaissons, décrit un mouvement qui nous rapproche asymptotiquement du moment où les sommes recueillies pourraient financer le revenu d'existence, il serait risqué de s'en contenter. Un tel effort n'est pas socialement indolore. Il n'est pas assuré. Surtout, l'instauration du revenu d'existence exige un saut économique inévitable, mais aussi une modification des mentalités.

La redistribution a été conçue pour compenser les situations de détresse, la pauvreté, les formes d'exclusion dont le nombre et la diversité ne cessent de croître. Un strict et nécessaire équilibre recettes-dépenses caractérise la redistribution — 1 F prélevé à Pierre, sur ses revenus primaires, est exactement transféré à Paul bénéficiaire. La redistribution déplace franc pour franc. D'où le lancinant problème du trou de la «protection sociale», de la critique des pertes de gestion, et la contestation montante du prélèvement excessif. L'accroissement des besoins, va infailliblement rendre nécessaire l'accroissement des têtes sur qui on prélève, ce que l'on appelle l'assiette. Or si l'on maintient le strict lien emploi-revenu pour justifier un revenu primaire, l'assiette actuelle ne va cesser de se rétrécir. La proposition d'une contribution sociale généralisée (CSG) cherche à lutter contre cette dérive, en élargissant aux retraités, aux chômeurs, à d'autres ultérieurement, le nombre de ceux sur qui on doit prélever.

Dépassons les apparences. C'est la masse monétaire, stock de monnaie toujours présent qui alimente les flux d'échanges en monnaie et la répartition périodique des revenus.

Les revenus primaires sont le résultat direct d'un échange de temps médiatisé par les biens et la monnaie, suscité par le travail, ou l'activité économique.

Le système bancaire a été institué et s'est développé, en participant à la création de monnaie, pour démultiplier les échanges économiques. Il a servi de moteur à la prodigieuse expansion de la production et de la circulation des objets et des services, à la satisfaction des besoins et des désirs matériels.

Que représentent les «transferts sociaux»? Ce sont aussi des échanges de temps, médiatisés par la monnaie, qui répondent au besoin de solidarité. Cet «échange social», qui est encadré dans de strictes conditions d'équilibre financier ne se développe qu'avec peine, parce qu'on lui dénie sa capacité à créer des valeurs supplémentaires. Si les mêmes conditions avaient été appliquées aux entreprises de production, et en particulier, si on niait l'impossibilité d'anticiper sur les valeurs ajoutées à venir, la croissance économique aussi aurait été douloureusement ralentie.

Il est vrai que tant que la monnaie est matériellement rare, limitée en masse du fait de sa nature concrète, en or, en argent, en pièces, ou même en monnaie papier, rigoureusement rattachée à une référence maté-

rielle (or), les modalités de répartition ne changent rien à la dure réalité qu'impose la monnaie rare. Ainsi, lorsque l'efficacité augmente, et que l'étalement diminue, la masse monétaire étant figée, c'est seulement la valeur-temps qui s'abaisse, l'équivalent en monnaie de l'unité de temps qui se réduit. Le gain de temps ne trouve pas dans la croissance de la monnaie, le moyen de se traduire en surplus de monnaie.

Ainsi encore, pour 1 000 de masse monétaire, il est tout à fait indifférent de dire: je partage dès l'abord les 1 000, en 250 pour alimenter les revenus d'existence, et en 750 pour alimenter les échanges économiques de biens et de services, ou de dire je laisse l'activité économique engendrer librement 1 000 de revenus primaires, sur lesquels je prélève, a posteriori 250 de revenu d'existence.

Mais dès que la monnaie se dématérialise, qu'elle se libère des strictes limitations matérielles et qu'il ne faut plus trouver de nouvelles mines d'or, la situation se transforme.

Déjà avec le développement de la monnaie scripturale sur une base monétaire concrète de 1 000, le système bancaire multiplie la masse monétaire par 4 ou 5. Ce phénomène bien connu est la conséquence inévitable de la loi des grands nombres, de la nature statistique, qui règlent les ensembles nombreux, de l'économie. Les banques savent que ceux qui ont déposé leur 1 000 de monnaie liquide, ne viendront pas tous ensemble pour retirer simultanément la totalité de leurs dépôts. Il suffit que les déposants sachent qu'à tout moment ils pourront retirer de la monnaie et payer leurs achats, il suffit de la confiance, pour qu'en probabilité, les banques prêtent à d'autres, dans le rapport de 1 à 4. Avec 1 000, ils créditent en tout pour 4 000 d'autres comptes. Ces crédits sont vraiment de la monnaie puisque chacun sait qu'il peut y puiser de la monnaie liquide, à hauteur du solde positif de son compte en banque. C'est ainsi que l'institution bancaire a accompagné et permis l'explosion des échanges économiques.

Aujourd'hui la dématérialisation de la monnaie est quasiment complète. Les limites à la création de monnaie viennent exclusivement des conditions de l'équilibre dynamique d'une économie en mouvement, conditions que la science économique doit révéler. Nous savons maintenant que pour que la valeur d'usage du temps, la valeur-temps, reste constante il faut que la masse monétaire augmente, comme la productivité.

Par exemple si la croissance de la productivité est de 3 % par an, et que la masse monétaire croît de 3 %, le montant du revenu d'existence ne change pas.

— pour que les valeurs d'échange du temps n'augmentent pas, c'est-à-dire les prix, taux d'intérêt compris, il suffit que la valeur-temps augmente au même rythme que la croissance de la production en volume.

Deux éventualités extrêmes sont possibles. L'amélioration de la productivité n'a pas servi à augmenter la production, le niveau général des prix ne varie pas. Si l'amélioration de la productivité a tout entière servi

à augmenter la production, les prix ont tendance à baisser d'autant²⁵. Il n'est pas utile de développer ici plus avant ce qui ressort de l'analyse macro-économique. Il est cependant essentiel de remarquer que la dématérialisation de la monnaie, assouplit les conditions de sa création et que dès lors les modalités de sa distribution ne sont plus socialement et économiquement indifférentes.

En reprenant nos 1 000 de base monétaire, il n'est plus pareil de dire

— je laisse le système bancaire multiplier les 1 000 par 4 000, pour nourrir l'activité économique et sur les 4 000 de revenus primaires, j'en prélève le 1/4 soit 1 000 de revenus d'existence, ou,

— je partage à priori les 1 000 en 250 de base monétaire sociale et 750 de base monétaire économique. Les 250 sont versés dans des comptes d'existence du système bancaire qui les multiplie par 4, crédite tous les comptes d'existence, aussi nombreux, que la population, de 1 000 de revenus d'existence également répartis.

Les 750 alimentent les comptes courants d'activités, engendrant 3 000 de flux de revenus d'activités.

En apparence, au terme du processus, les deux modes de distribution paraissent équivalents. Malheureusement nous sommes aujourd'hui dans la situation où sur les 4 000 nous ne prélevons, à posteriori, que 250 pour nourrir la redistribution sociale. Il nous semble alors himalayesque de passer de 250 à 1 000. La société ne le supporterait pas.

Or, si on cumule, la première observation, à savoir qu'une partie du revenu d'existence est déjà là, financé, présent, sans qu'on le sache (les 748 milliards) qu'il n'y a véritablement à créer que 260 milliards nouveaux et la seconde que le système bancaire peut servir à multiplier cette fois, de la monnaie sociale, la transition devient simple.

Chaque citoyen ouvre, dans la banque de son choix, à côté de son compte courant normal, un compte d'existence. Les disponibilités présentes, sans rien changer de notre organisation, qui couvrent des revenus d'existence en totalité, ou en partie, sont apportées au système bancaire comme liquidités.

Ainsi avec 748 milliards, le système bancaire crédite les 260 milliards supplémentaires, de compte d'existence. La création de monnaie sociale se fait là dans un coefficient de multiplication très faible.

On peut même suggérer plus d'audace. Ne demandons pas aux employeurs d'isoler le revenu d'existence, dans le salaire brut, ou concrètement d'opérer pour chaque salarié deux virements, un pour le compte d'existence, un pour le compte courant d'activités. Proposons une transition progressive sur 5 ans par exemple, accompagnant les habituelles augmentations nominales de salaire, et servent nous exclusivement des 200 à 250 milliards qui sont actuellement prélevés en cotisations et qui financent les allocations familiales et autres allocations de même nature (mère au foyer, aides familiales).

De la même façon que précédemment, chaque citoyen doit ouvrir un compte d'existence dans la banque de son choix. Ce compte est personnel. Pour l'enfant qui naît, un compte est ouvert. Les 200 milliards sont répartis entre les banques, au prorata de leur clientèle, du nombre de comptes d'existence qu'elles gèrent. À partir de cette décision, plusieurs choix nous sont offerts. Par exemple tous les comptes sont crédités la première année d'1/5 du revenu d'existence pour aboutir en 5 ans à la mise en place complète de la nouvelle distribution et de telle sorte que la création monétaire accompagne la croissance économique. Il faudra alors que les salariés comprennent que cette dotation se substitue en totalité, ou en partie à leurs augmentations de salaires. Il faudra faire en sorte que ceux qui reçoivent aujourd'hui des revenus de transfert auxquels va se substituer le revenu d'existence, ne reçoivent pas moins qu'auparavant tout au long de la période de transition. Mais ce ne sont qu'habituelles difficultés techniques de gestion qui n'effraient pas nos spécialistes.

Cette transformation paraît magique à certains. Il n'y a pourtant rien de miraculeux. La vie seulement, lentement, va changer. Certes la substitution de la valeur-temps à la valeur-travail, par l'instauration du revenu d'existence n'apaisera pas instantanément toutes les violences économiques, ni n'adoucirait immédiatement toutes les misères. Elle ouvre seulement une fenêtre sur un autre avenir, un monde nouveau, où chaque homme est d'abord reconnu parce qu'il est, une personne appartenant à la communauté, également considéré, solidaire de tous; doté pour cela du revenu d'existence, où il est ensuite, libre de choisir son activité, libre de gérer son temps de vie; conquête nouvelle d'une liberté autrefois toujours réservée aux seuls privilégiés, maîtres, nobles, capitalistes et que les souffrances de nos parents, nous permettent avec les progrès de la technique, avec l'abondance matérielle et la dématérialisation de la monnaie de partager enfin entre tous.

G — Un exemple d'applications de revenu d'existence : la politique agricole

Pierre LAVAGNE

Les progrès de la science et des techniques sont tels que, théoriquement, on pourrait produire la totalité de la production agricole française dans quinze départements. Que fera-t-on dans les autres?...

Dans l'avenir, les pouvoirs publics doivent avoir un double objectif: aménager l'espace rural et assurer le revenu des hommes qui vivent de cet espace et qui vivent dans cet espace. L'agriculture constitue un moyen essentiel parce qu'elle concerne 90 % de l'espace français, parce qu'elle permet la sauvegarde de notre environnement et de notre équilibre biologique, parce qu'elle est, avec l'alimentation, dans un monde de plus en plus affamé, un créneau porteur; enfin parce que ceux qui savent lire dans les étoiles et qui comprennent le langage des arbres, des fleurs et des animaux sont les gardiens de notre civilisation.

Michel Cointat, Ancien Ministre, Député d'Ille et Vilaine
(« Résistance Nouvelle » 1990)

Dans toutes les démocraties occidentales l'État fournit un soutien considérable aux agriculteurs sans comparaison avec ce qu'obtiennent d'autres professions en difficulté. Cette régularité dans le soutien s'explique par la situation favorable des groupes de pression qu'ils ont constitué dans tous ces pays. Pouvant répartir leurs votes sur tout le territoire et par là faire pression sur la plupart des hommes politiques, leur nombre relativement restreint par rapport à celui des consommateurs-contribuables est une force supplémentaire qui permet d'obtenir, par tête un soutien important. Il serait utopique de vouloir remettre en cause une politique agricole inscrite aussi bien dans les structures économiques que dans les structures politiques de nos démocraties, mais il est raisonnable de s'interroger sur son coût global au regard des avantages. Nous verrons que ces politiques agricoles ont un tel coût que l'application du revenu d'existence pourrait au moins en partie les remplacer, évitant à la nation les coûts de désorganisation économique qu'elles entraînent.

L'exemple choisi, celui de la France, vaut aussi pour les autres pays de la CEE. Il faut à ce sujet rejeter l'argument de la perte de recettes d'exportation. Vendre à perte appauvrit les nations comme les particuliers et ne se justifie que dans un monde fermé où il est impossible de se procurer autrement des moyens de paiement internationaux. C'est donc la politique agricole commune toute entière qui pourrait être remise en cause pour le plus grand bien des économies intéressées et du reste du monde.

Du point de vue de l'économiste il est préférable de mettre en cause la PAC — plutôt que les dépenses budgétaires françaises en faveur de

l'agriculture — ceci en raison des effets pervers de cette dernière. Nous avons pourtant à estimer ces dépenses qui échappent à tout critère rationnel et à montrer qu'aussi bien la nation que la population agricole elle-même pourraient gagner à cette première application du revenu d'existence.

Le coût de la PAC en France

Bien que la PAC existe depuis une bonne génération, on ne disposait pas jusqu'à tout récemment d'une estimation sérieuse de la charge qu'elle impose à la nation. La difficulté n'est pas tant de retrouver les documents attestant des versements effectués, que de calculer les coûts économiques indirects dus aux perturbations du système des prix. Les consommateurs, les contribuables souffrent moins des avantages accordés aux agriculteurs que des coûts occultes entraînés par la façon dont ils sont aidés. Nous mettrons en valeur la perte nette pour la collectivité ou perte sociale sèche formée de la différence :

— coûts directs	moins	avantages reçus
et indirects supportés		par les agriculteurs
par les non-agriculteurs		

Nous reprenons ici les résultats de l'étude récente de Claude Pondaven²⁶. L'auteur se limite aux trois principaux marchés que sont les céréales, les produits laitiers et la viande qui représentent environ 70 % de l'activité agricole effective. Les chiffres que nous citerons donnent donc une estimation incomplète du coût de la PAC en raison d'une prise en compte partielle.

Le soutien accordé aux producteurs de ces trois denrées est à la fois très important en pourcentage de leurs revenus et très irrégulier. En moyenne pondérée il représente entre 1969 et 1988 près de 65 % de leur revenu.

Pendant les années 1979, 1980, 1981 l'agriculture européenne recevait un appui égal en moyenne à la moitié de la production agricole finale. Cependant sur la période étudiée, la conjoncture politique a une lourde influence. On a pu parler de cycle politique en constatant que dans la décennie 1970-1980 ce soutien varie de 1 à 9 % du PIB en France. Retenons que ce soutien est largement arbitraire et gagnerait à être distribué avec plus de clarté et de logique.

Reprenant les estimations de C. Pondaven²⁷ nous nous en tiendrons aux quatre dernières années où déjà le frein aux dépenses communautaires agricoles a pu jouer de façon effective.

Coûts de la politique agricole commune pour les marchés des céréales, des produits laitiers et de la viande

	Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4	
	Perte sociale totale	Effets de prix	Surplus ou avantage	Perte sociale sèche totale (en millions de FF)	Coût de ces réglementations en % du PIB en valeur
1985	103 255,32	4 273,16	37 211,26	66 043,06	1,14
1986	99 780,41	4 626,13	41 677,00	58 103,41	0,96
1987	107 030,87	4 870,62	36 899,46	70 131,41	1,10
1988	124 338,67	5 312,59	35 772,56	88 566,11	1,35

On distingue :

col 1 — La perte sociale (PS) totale ou perte sociale supportée par le consommateur calculé ici en supposant que seuls les prix agricoles de consommation varient.

col 2 — Les effets de prix — cette colonne isole les effets de la réglementation sur les prix, par l'impact qu'ils ont sur les prix des produits intermédiaires.

col 3 — Surplus ou avantage des producteurs — il consiste dans le relèvement du chiffre d'affaire provoqué par une hausse des prix au producteur supérieure à la réduction des quantités vendues.

col 4 — Perte sociale sèche totale — la société dans son ensemble subit une perte égale à la différence entre la col. 1 et la col. 3.

Pour la société dans son ensemble le tableau ci-dessus fournit deux estimations possibles du coût de la PAC — soit la PS totale (col. 1). Si on considère que la population active agricole pourrait ne pas être à la charge de la nation et que par conséquent le surplus des producteurs (col. 3) est un avantage indu ; soit la perte sociale sèche (col. 4) si on se résigne à l'idée d'avoir à la soutenir de toute façon (col. 4). En tout hypothèse la comparaison des col. 3 et 4 permet de prendre conscience du rendement déplorable de cette politique, mais n'en rend pas tout à fait compte. En effet, l'avantage des producteurs (col. 3) n'est pas une augmentation de leur revenu net disponible qui peut pour le plus grand nombre d'entre eux, demeurer très bas en dépit des efforts consentis, alors que l'améliora-

tion des conditions de vie exprimée parfois sous l'expression de parité des revenus est bien l'objectif final, mais nulle part sérieusement calculé de la politique entreprise.

D'une certaine façon la politique agricole se trompe d'objectif parce que l'endettement et le surinvestissement entraînent des coûts fixes tels que beaucoup d'agriculteurs travaillent plus pour s'éviter des pertes que pour un gain net. S'ils avaient un revenu assuré on verrait décroître la surcapitalisation cause de risques inutiles. Le développement de la double activité dans le milieu agricole révèle d'une autre façon la nécessité d'une base de ressources stables que le revenu d'existence pourrait assurer à tous.

Le coût budgétaire du soutien aux agriculteurs

Ces dépenses s'ajoutent à celles occasionnées par la PAC. Compte tenu de leur extrême variété, le jugement qu'on peut porter à leur égard peut se nuancer cas par cas, mais globalement il faut souligner que la nation supporte de ce fait une charge considérable et presque impossible à définir précisément. En retenant les chiffres inscrits au budget du ministère de l'Agriculture (117,4 milliards de F en 1987, soit plus de 10 % du budget définitif de l'État)²⁸ on demeure assez loin du total des dépenses engagées en faveur de cette branche. Certains auteurs estiment que le budget du ministère de l'Agriculture ne représente qu'environ la moitié des dépenses totales. Citons à ce sujet le rapport de la Cour des comptes de 1987. « Toute tentative pour obtenir un tableau de l'ensemble des concours publics à l'agriculture permettant une appréciation générale se heurte aux carences des informations disponibles pour le recensement des procédures en vigueur et l'évaluation des financements mis en œuvre. » Il conviendrait pourtant pour éviter un double comptage d'en déduire un certain nombre d'apports financiers dus à l'application de PAC et transitant par les finances publiques françaises.

Au total, pour conclure sur la PAC et les aides budgétaires et bien qu'un calcul complet des coûts soit en l'état des connaissances impossible, il est hors de doute que les soutiens dont bénéficie la branche agriculture dépassent de loin les 185 milliards de francs de valeur ajoutée brute dont la Comptabilité nationale la crédite en 1987.

Il est évident qu'aucun argument économique rationnel ne peut justifier le maintien inféni d'un tel effort. Certains pays comme l'Angleterre ont choisi la voie plus sage d'un soutien social à leurs agriculteurs, sans que leur agriculture disparaisse ou que le paysage traditionnel de la campagne anglaise en paraisse très changé.

La substitution du revenu d'existence à la politique actuelle

Le revenu d'existence accordé à toutes les familles d'agriculteurs pourrait avantageusement se substituer à une bonne partie de ces aides. La réaffectation des dépenses devrait combiner deux critères :

— Celui de l'efficacité, il est important à ce sujet que le revenu d'existence se substitue largement à la politique agricole commune évitant ainsi à la collectivité les coûts, subis en pure perte à tous, des différentes distorsions qu'elle provoque, l'aide aux agriculteurs serait enfin dissociée de la quantité produite. Cette mesure permettrait à l'Europe d'aller de l'avant sans peser injustement sur d'autres nations par une politique condamnable et condamnée à brève échéance par l'évolution des surplus agricoles²⁹.

— Celui de la libération des individus vis-à-vis de la tutelle administrative.

On peut choisir de substituer le revenu d'existence à une certaine partie des subsides publics. Les dépenses de l'État y gagneraient en transparence.

Dans ces conditions l'application du revenu d'existence au monde agricole non seulement ne coûterait rien à la nation mais pourrait la décharger de fardeaux annexes. Pour ceux qui se soucient de l'après 1992 il devrait être clair que le maintien de la façon dont le secteur agricole est aidé met en cause l'avenir du pays. On peut et sans doute on doit commencer l'application du revenu d'existence par le monde agricole.

Mais la vocation du revenu d'existence n'est pas seulement de servir de remède à ces égarements. Sa diffusion, une fois la société guérie des maux de la gestion administrative, devrait permettre :

1° — Une simplification pratique de la vie des personnes par rapport aux multiples aides octroyées sous telles ou telles conditions.

2° — Un surcroît de revenu régulier pour le monde agricole, compte tenu de son mode de calcul, indexé sur l'évolution de la productivité nationale.

3° — Un soutien socialement mieux réparti. Aujourd'hui l'aide aux produits dépend du volume de production, donc avantage les gros agriculteurs. Le revenu d'existence jouerait un rôle d'une aide à la personne et favoriserait surtout les ménages d'agriculteurs ayant des enfants à charge, même s'il se substitue aux allocations familiales. Ce qui est normal puisqu'il serait perçu par toute la population agricole et pas seulement les actifs. A la différence du système actuel, ce sont les petits agriculteurs qui seraient plus favorisés en proportion de leur revenu normal.

Compte tenu de son niveau (1 500 F par mois) on ne doit pas craindre que les bénéficiaires se transforment en rentiers laissant leur sol en friche.

Reste à préciser, dans le cas d'une instauration du revenu d'existence commençant par la population agricole, quelles seraient les personnes concernées.

En considérant tous les ménages dont le chef est un actif agricole ou un retraité de l'agriculture, la population avoisine les 4,4 millions. Cette estimation est la plus large puisque 19 % des chefs d'exploitation exercent une autre activité (13 % à titre principal, 6 % à titre secondaire).

L'application du revenu d'existence sur la base de 1 500 F par mois et par personne (agriculteur-épouse-enfants) coûterait donc (4,4 x 1 500 F x 12) soit 79,2 milliards de F. Trouver cette somme ne pose aucun problème financier sérieux puisqu'elle est inférieure au tiers des sommes totales affectées au soutien de l'activité agricole. Dans l'hypothèse où le revenu d'existence se substituerait à la PAC les agriculteurs y trouveraient selon toute probabilité un avantage net considérable.

Si, courageusement, l'Europe choisissait de remplacer la PAC par le revenu d'existence, ce serait la première innovation sociale européenne, résolvant l'insoluble et ruineux problème du marché commun agricole. A défaut, la simplification des dépenses administratives françaises serait déjà un progrès considérable.

I

Derniers propos en vue de préparer l'avenir

Henri GUITTON

L'homme n'est pas fini, pas achevé. Il ne le sera jamais. Rien d'autre que cette exaltation d'un individualisme désormais éclairé par le sentiment que nous avons de vivre une grande aventure fraternelle, et la joie dont m'emplit l'idée de ce perfectionnement possible.

Jean Guhenno, *Ce que je crois*

Notre entreprise est un commencement. Un recommencement devons-nous dire. Le monde entier craque sous nos yeux, et l'ébranlement n'épargne personne. Dans nos pays privilégiés, le chômage, la précarisation de l'emploi, la pauvreté au milieu de nos économies d'abondance deviennent de plus en plus insupportables.

Comment y faire face ?

Les uns plaident pour l'instauration d'un revenu minimum *substitutif* qui assurerait à tous un matelas minimum de sécurité, les autres refusant de remettre globalement le système de protection sociale en vigueur, se proposent plus pragmatiquement de combler ses lacunes par l'adoption d'un revenu minimum *complétif*, donc par l'adjonction aux dispositifs existants d'une allocation nouvelle spécialement destinée aux « nouveaux pauvres ».

Comme on l'a compris notre essai adopte le système substitutif. Il est bien dommage qu'en 1945 nous ayons adopté le système complétif. Nous étions alors subjugués par le plein emploi salarial qui paraissait un acquis définitif. L'idée même de plein emploi, introduite à l'époque de Beveridge et de Keynes, a eu son opportunité. La pratique des suppressions d'emploi qui se généralise ne fait pourtant pas renoncer à l'idée du plein emploi :

on prétend que les nouveaux emplois qui se créent, notamment dans le secteur tertiaire, assureront la persistance de ce que nous croyons un dogme périmé. Toujours est-il que le salaire a été la base principale de la Sécurité sociale. Le travailleur isolé n'est-il pas considéré comme le salarié de lui-même ?

Il est mal aisé de supprimer près de cinquante ans d'un système qui est pourvu de tels avantages. C'est le travail que René Macaire a qualifié d'autonome qui est regardé comme une anomalie, presque comme une gêne.

Et pourtant il va falloir renoncer au dogme du plein emploi, dans les formes conventionnelles, rigides que nous connaissons. Il faut lui substituer l'objectif de pleine activité. Activité librement choisie par chacun, autant qu'il sera possible et quelle que soit cette activité. Nous postulons par principe la participation à la production et à l'économie de marché. Nous tenons beaucoup à la jonction du revenu d'existence et des revenus d'activité. C'est pourquoi il faut toujours concevoir le revenu d'existence avec son complément le revenu d'activité. C'est pourquoi, il faut remplacer la notion de plein emploi salarial, par la notion de pleine activité.

Nous nous gardons de considérer le revenu d'existence comme la panacée. Mais il permet de penser autrement la distribution des revenus, et il ouvre l'éventail des solutions. En dégageant l'horizon, il restaure la possibilité d'un projet commun, il fonde à nouveau l'espérance d'une autre vie. Une solidarité à reconstruire.

Nous ne nous dissimulons pas que les idées de notre association auront de la peine à être toujours comprises.

Elles demanderont du temps pour être assimilées. Le revenu d'existence lié à la valeur temps et les revenus d'activité impliquent une transformation du système actuel. Il suppose la sortie de ce système. Sans doute le revenu d'activité est-il le prolongement du salariat, mais sa complémentarité avec le revenu d'existence est une innovation majeure, et le fait pour ce dernier de supprimer la liaison avec un travail préalable transforme le système. Nous ne cessons de le répéter : il inaugure une nouvelle distribution des revenus. Le temps de la transition sera plus ou moins long, à moins qu'un effondrement du système ancien n'intervienne.

C'est désormais une grande et difficile tâche d'éducation qui nous incombe.